

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4242 du Vendredi 9 Août 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

NOUVEAUX DEPARTEMENTS ET DISTRICTS



«Une injustice», estiment des sénateurs

Le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou (P.3)

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA SYNODALITE

Le concept de synodalité a été au cœur des échanges

(P.10)



A l'ouverture des travaux

 **saris** Congo

Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre du Congo

fait peau **neuve** 

La **SARIS CONGO** fait peau neuve en adaptant son identité visuelle aux couleurs du **groupe Somdia**, force agro-industrielle du **groupe CASTEL**. C'est avec cette identité renouvelée qu'elle continuera de prendre soin de ses **consommateurs, clients, partenaires commerciaux** et autres parties prenantes.

somdia
Grandir ensemble

EDITORIAL

**Jeunesse
au
chômage**

**JEUX DE HASARD
ET D'ARGENT**

**Vers la
règle-
menta-
tion du
secteur**

(P.8)

CANAL+



NOUVEAU

DECODEUR CONNECTE

LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+

92 92
CANAL+ CONGO



Office Notarial de Maître Pascale Rosette MPOUO
Immeuble Billal II, 2^{ème} étage, Appartement Q-031/S
En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville
Tel : 06-505-63-05 ; 05-529-61-33
Email : pascalempouo@gmail.com
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

«MYRI Média»

Société A Responsabilité Limitée
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège : n°67 Avenue Nelson Mandela, en diagonale de Mikhaël's Hôtel/ Centre-ville
Brazzaville - RCCM : CG-BZ-01-2024-B12-00221

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant Acte authentique portant Statuts reçu par Maître **Pascale Rosette MPOUO**, à Brazzaville dûment enregistré à Brazzaville, en date du 08 Juillet 2024 à la recette des impôts de Poto-Poto, sous **Folio 119/9 n°3357**, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Simplifiées dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: **MYRI Média**

FORME: Société A Responsabilité Limitée

Objet: Production de contenus audiovisuels ; Formation et Conseil en communication ; Post-production, distribution et diffusion ; Acquisition des droits et gestion de contenus tiers ; Gestion technique : location de matériels technique et de studio de production ; Promotion et marketing : vente d'espace publicitaire, campagne promotionnelle ; Evénementiel : organisation de diverses cérémonies, lancement de produit

Siège: Avenue Nelson Mandela n°67 en diagonale de l'hôtel Mikhaël's Hôtel, Centre-ville, Brazzaville.

Capital: Le capital social est fixé à la somme de **UN MILLION (1.000.000)**

FRANCS CFA divisé en Cent (100) parts, chacune de Dix Mille (10.000) FRANCS CFA, numérotées de 1 à 100 souscrites et libérées entièrement ainsi qu'il résulte de la Déclaration Notariée de souscription et de versement établie 08 Juillet 2024, enregistrée sous le **Folio 119/8 n°3356**.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive, à Brazzaville, enregistré sous le **Folio 119/10 n°3358**, a nommé Madame **MBOUNGOU NGOMA Innocent Mylene Gloria** en qualité de Gérante.

Durée: 99ans

R.C.C.M.: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **CG-BZ-01-2024-B12-00221** du 09 Juillet 2024.

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour Avis
Maître Pascale Rosette
MPOUO
Notaire

Office Notarial de Maître Pascale Rosette MPOUO
Immeuble Billal II, 2^{ème} étage, Appartement Q-031/S
En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville
Tel : 06-505-63-05 ; 05-529-61-33
Email : pascalempouo@gmail.com
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

«VIT'ASSUR CONSEILS »

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège : 01 rue Ekouomo- Moukondo (Face COMUS) Brazzaville
RCCM : CG-BZ-01-2024-B13-00033

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître **Pascale Rosette MPOUO**, en date à Brazzaville du 17 Janvier 2024 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Mpila, sous **Folio 012/35 n°0407**, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: «**VIT'ASSUR CONSEILS**»

FORME Juridique : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: Le capital social est fixé à la somme de **UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA** divisé en CENT (100) PARTS chacune de **DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA**, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées.

Siège: 01 rue Ekouomo-Moukondo, (face COMUS), Brazzaville

Objet: Courtage en assurance et conseils

Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier

R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° **CG-BZ-01-2024-B13-00033** du 16 Janvier 2024.

Gérance: Aux termes des résolutions du Procès-verbal de décision unique, Monsieur **KINGA NZIEMBIANOU Jean Serges** est nommé gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans.

Dépôt des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour avis
Maître Pascale Rosette MPOUO
Notaire

Office de Maître Pascale Rosette MPOUO
NOTAIRE

Immeuble Billal II, 2^{ème} étage, Appartement Q-031/S
En face de l'Ambassade de la Russie, Centre-Ville
Tel : 06-505-63-05/05-529-61-33
Email : pascalempouo@gmail.com - BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

«PROVIDENCE BUSINESS TRANSFERT»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège : 97 Avenue Boueta-Mbongo, Moundali
Brazzaville - RCCM : CG-BZ-01-2021-B13-00585

CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL, EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un acte portant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire reçus par Maître **Pascale Rosette MPOUO**, en date à Brazzaville du 08 Juillet 2024 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, sous **Folio 119/12 n°3360**, l'associé unique a décidé de procéder au changement du siège social et à l'extension de l'objet social.

Par conséquence

FORME Juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Siège: Initialement domiciliée à Brazzaville, au n°98 de la rue Gamboma à Moundali, la société est désormais installée à au n°97 de l'avenue Boueta-Mbongo, Moundali.

Objet: Il a été décidé de rajouter à l'objet social deux (2) activités à savoir:

le transfert d'argent mobile, les offres et services canal+, vente des équipements ou accessoires appropriés.

Capital: Le capital social est fixé à la somme de **DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA** divisé en CENT(100) ACTIONS chacune de CENT MILLE (100.000) FRANCS CFA, numérotées de 1 à 100.

Durée: 99 années

R.C.C.M.: Le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° **CG/BZV/01-2021-B13-00585** a été modifié en date du 09 Juillet 2024 par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour insertion
Maître Pascale Rosette MPOUO
Notaire

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667.00.66 / 06 767.00.66 / 05 369.69.97
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 22 mars 2024, Le Notaire soussigné a reçu pour modification les statuts de la Société dénommée **ENTREPRISE KIM-SERVICES INTERIM-SARL**, aux caractéristiques :

-Dénomination: **ENTREPRISE KIM-SERVICES INTERIM-SARL**.

-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée.

-Capital Social: 1.000.000 F CFA.

-Siège Social: A Nkayi, quartier Capable, En face de MINOCO, téléphones : 06.412.45.77 / 05.537.86.65 / 06.943.09.27.

-Objet Social: Travaux publics de génie civil, bâtiment, plomberie, revêtement mural, métaux en feuille, chaudronnerie métallique, tuyauterie, récurage et plantation de canne à sucre, glanage, extirpation, épandage engrais, écurage des caniveaux.

-Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le n°**3400**, **Folio 080/21** en date du vingt neuf avril deux mil vingt quatre.

-Dépôt : A Madingou, au Tribunal de Grande Instance sous le n° **10** du **17 mai 2024**.

-Immatriculation: A Madingou, au Tribunal de Grande Instance, sous le numéro **CG-MGO-2021-B-34** du **17 mai 2024**.

Modifications intervenues :

Aux termes du Procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire de La Société **ENTREPRISE KIM-SERVICES INTERIM-SARL**, il a été décidé :

-Cession de parts: L'associée **MOUKOUYOU BISSEYOU Eméline** a cédé trente (30) de ses parts sociales à Monsieur **KIMINOU Eugène Victor**.

-Cession de parts: L'associé **MAMPASSI Gaston** cède trente-cinq (35) de ses parts sociales à Monsieur **KIMINOU Eugène Victor**.

-Cession de parts: L'associé **MAMPASSI Gaston** cède cinq (05) de ses parts sociales à **Madame KIMINOU Sarah Daruine**.

En conséquence, la société compte désormais quatre (04) associés.

-Objet Social nouveau: Travaux publics de génie civil, bâtiment, plomberie, revêtement mural, métaux en feuille, chaudronnerie métallique, tuyauterie, récurage et plantation de canne à sucre, glanage, extirpation, épandage engrais, écurage des caniveaux, plantation de maïs, suivant PVAGE du 22 mars 2024, inscrit au RCCM de Madingou le 17 mai 2024.

-Gérance: Monsieur **KIMINOU Eugène Victor** est nommé aux fonctions de gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

FACE A LA DERIVE DE LA SOCIETE

Où sont les politiques?

C'est la question que se poseront bon nombre des Congolais. Sont-ils démissionnaires ou ont-ils peur de se prononcer? Ces hommes politiques ont-ils aussi peur des représailles comme le citoyen lambda?

Où va la société congolaise? Les sociologues et psychologues tenteront peut-être de répondre à cette question. Néanmoins, ce qui est sûr, c'est que plus rien ne marche. Elle devient pervertie et apparaît profondément atomisée, intensément déstructurée et fortement déséquilibrée.

Les jeunes dans les grandes agglomérations servent de cibles/viviers pour promouvoir et susciter l'extrémisme violent, lequel conduit à l'accroissement des conflits et à l'exacerbation de la délinquance juvénile. Ils alimentent ainsi l'insécurité et ralentissent le développement socio-économique.

Parmi ces nouvelles formes émergentes de délinquance juvénile, le phénomène des «Bébés noirs», apparu depuis quelques années, et qui est devenu un fléau manifeste en République du Congo.

Le plus souvent désœuvrés et déscolarisés, ces jeunes munis d'armes blanches, commettent les pillages, les vols, les viols, les assassinats et des agressions contre les paisibles populations qui n'aspirent qu'à vivre en paix, malgré la dureté des temps. Parfois démissionnaires, les parents sont à bout et deviennent passifs mais pas complices. Démunis ou retraités, ils assistent impuissants aux dérives de leurs enfants qui détruisent leur santé en consommant, en plus d'être violents, des drogues, de l'alcool de tout genre et bien d'autres produits prohibés.

Les accoutrements indécentes des jeunes filles laissent à désirer. Elles se livrent les

jours comme les nuits à la prostitution au grand dam des pouvoirs publics.

Les taximen s'injurient publiquement et de façon ostentatoire à longueur de journée. La délinquance juvénile gagne du terrain et inquiète les autorités publiques qui tentent de multiplier les initiatives en vain. Tuer est devenu pour ces jeunes quelque chose de banal, il ne soulève plus l'indignation.

A ces maux, s'ajoute la corruption qui gangrène l'administration congolaise. Rien ne peut s'obtenir sans laisser les plumes. Que ça soit dans les hôpitaux, les tribunaux, les écoles où même les diplômes d'Etat sont achetés, les recrutements, les bourses à l'étranger, les concours d'entrée dans les écoles de formation, ainsi qu'à la faculté des sciences de la santé.

Dans l'entre temps, la crise économique persistante met à mal des nombreuses familles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Dans les quartiers assombrés par les délestages et les pénuries d'eau, on compte les veillées, tout comme les décès dans les hôpitaux qui manquent même de médicaments de première nécessité. Les enterrements sont devenus des moments de fêtes, de joie et de danses où les mutuelles rivalisent à coût d'excentricités!

Face à tout ça, les politiques gardent le mutisme. On n'entend plus ces leaders politiques qui n'attendent que la veille des élections pour redonner vie et souffle à leurs partis politiques qui, pour certains, ne vivent que de dé-



Un échantillon des Bébés noirs

clarations.

La société s'effondre et c'est le moment où le pays a le plus besoin de tous ses enfants unis, pour conscientiser cette jeunesse qui est derrière ces hommes politiques pendant les campagnes ou les meetings, moyennant des tee-shirts et une somme de deux mil francs. C'est en ces moments difficiles et douloureux que le peuple a besoin d'eux. Chacun doit jouer sa partition.

Pendant que le commandant territorial des forces de police tente de ramener de l'ordre dans son institution en mettant en garde tous les policiers véreux contre les mauvaises pratiques dans l'intérêt général du pays, les politiciens, quant à eux, devraient appeler les jeunes au ressaisissement, à l'amour de la patrie et au vivre-ensemble tant prôné par eux-mêmes.

Le courage et la bravoure d'André fils Obami Itou ont été salués par les populations, victimes de ces comportements déviants. Reste à mettre aussi de l'ordre du côté des policiers de la route qui rançonnent les chauffeurs à longueur des journées; les policiers ou militaires qui se promènent dans les véhicules privés sans immatriculation ou documents tels que: l'assurance, contrôle technique comme si les accidents n'étaient l'exclusivité

que des civils qui subissent le martyre; les bérêts, képis des gendarmes, policiers ou militaires exposés dans les véhicules de leurs épouses pour échapper au contrôle routier; les hurlements des sirènes à gyrophares posés sur les BG de la police qui agacent les citoyens même lorsqu'ils ne vont pas en intervention, mais pour un simple dépassement ou pour aller aux entraînements du défilé du 15 août, y compris devant les hôpitaux où sont gardés les malades qui ont déjà des problèmes de cœur ou de la tension. C'est agaçant!

A ces bruits, s'ajoutent les nuisances sonores qui perturbent la quiétude dans les quartiers. L'autorité de l'Etat est presque bafouée et le Gouvernement ne parvient pas à assumer ses responsabilités dont celles d'offrir une éducation de qualité et à moindre coût, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, de garantir un environnement décent aux citoyens, de garantir les soins de qualité.

Ici et là, on observe des augmentations de prix des denrées et des produits sur le marché malgré les arrêtés ministériels: la coupe est pleine.

KAUD

Editorial

Jeunesse au chômage

Nous sommes passés dans l'autre versant de l'année et, à moins d'une cécité crasse, on ne peut pas dire que les six premiers mois de 2024 aient marqué une grande différence par rapport à ce que nous vivons. Une grande inspiration nous a fait dire que cette année serait dédiée à la jeunesse. Plus de six mois ont passé et il ne semble pas que le mois d'août ait annoncé des mesures enthousiasmantes pour nos jeunes. Vivons d'espérance jusqu'à décembre qui vient.

Quelques signes de mécontentements subsistent cependant. Le fait, pour une année qui verra la disparition du CEPE, de donner l'impression que nous voulons préparer à des scolarités sans difficultés n'est pas, paradoxalement, la manière de mieux préparer nos jeunes. Surtout si nous continuons à faire figurer parmi les matières, à l'école primaire, une qui s'intitule précisément «problème»! Nous gonflerons les commissariats de jeunes délinquants et lancerons des opérations musclées, «coup de poing» ou «likoffi», nous nous retrouverons face à la réalité de départ.

Le gros du problème demeurera: comment préparer à une meilleure scolarité si le débouché connu est le chômage? C'est-à-dire si, dès le départ, les enfants savent qu'ils ne connaîtront pas le minimum de ce qu'ont connu leurs pères (qui n'était déjà pas l'idéal)? Nous sommes pris au défi d'ouvrir des perspectives plus grandes aux jeunes, pas seulement en promesses. Les mesurette que nous annonçons resteront mercurochrome sur cautère en bois sans réelle volonté de prendre la situation à bras-le-corps. Nous avons un pays serein qui accepte, à défaut de comprendre, la dureté des temps. Mais ce n'est pas une raison pour trouver éternellement dans une famille des enfants chômeurs à 40 ans, eux-mêmes descendants de pères et de mères sans emploi. Pouvons-nous rompre la chaîne de la «débrouillardise» inscrite à «l'article 15» que chantent les musiciens? Un jeune qui sort de l'école avec son BAC mais qui n'a comme débouché que de vendre des cartes SIM dans la rue ne vit pas forcément sa situation comme l'aboutissement de son rêve légitime.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CREATION DE NOUVEAUX DEPARTEMENTS ET DISTRICTS

«Une injustice», selon certains sénateurs

Réunis en séance plénière le 6 août dernier, les sénateurs ont validé la création de trois nouveaux départements et de deux districts, ainsi que l'érection de quatre communautés urbaines. Les travaux ont été présidés par Pierre Ngolo, président du Sénat.

Initiés par le Gouvernement, ces 15 projets de loi sur la création de trois départements (Congo-Oubangui, Nkényi-Alima et Djoué-Léfini) et de deux districts (Odziba et Bouemba), la redéfinition du ressort territorial de cinq départements (Pool, Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Likouala) et du district de Ngabé, ainsi que l'érection en communautés urbaines des localités de Loango, Ngouha 2, Mpouya et Ngombé.

Ainsi, la sous-préfecture d'Odziba devient le siège du département du Djoué-Léfini

et la sous-préfecture de Gamboma, celui de département de la Nkényi-Alima. Le département du Congo-Oubangui qui englobe Liranga, aura pour chef-lieu Mossaka.

Cette nouvelle territorialité, a dit le ministre Raymond Zéphirin Mboulou, vise à rapprocher davantage l'administration des administrés; créer les conditions d'émergence d'une administration orientée vers le développement; tirer profit du positionnement des localités dans la sous-région; prendre en ligne de compte l'existence des infrastructures et des



Pierre Ngolo

structures économiques, sociales et culturelles.

«Il s'agit de la mise en place des entités qui vont permettre à l'arrière-pensée de se mettre dans des dispositions judicieuses pour impulser le développement local grâce à

l'exploitation des ressources et du positionnement dans le pays et en Afrique centrale», a-t-il ajouté.

Pour le ministre, la sous-préfecture de Loango ne remplit pas encore les critères et des normes pour devenir une



Raymond Zéphirin Mboulou

commune. «C'est pourquoi, nous l'avons fait passer en communauté urbaine. Nous verrons dans quelques années, comment Loango pourrait devenir une commune comme les autres chefs-lieux de département», a précisé Raymond Zéphirin Mboulou. Il a indiqué que cette réforme est un processus évolutif. «En

tenant compte des moyens que nous pourrions avoir, nous allons compléter le système territorial par la création des communautés urbaines. Nous en aurons sur toute l'étendue du territoire, car nous avons des grands villages. Cela dépend de ce que nous allons

(Suite en page 4)

SANTE

Améliorer les connaissances sur la santé de la reproduction

La Société congolaise de gynécologie obstétrique (SOCOGO), société savante, a tenu du 29 au 30 juillet 2024 à Kintélé, son 5^{ème} congrès, sous le thème: «Améliorer la santé de la femme, de la mère et du nouveau-né, afin d'être au rendez-vous de l'ODD3».

L'objectif visé a été d'assurer un partage d'expériences et l'amélioration des connaissances sur la santé de la reproduction entre les professionnels en charge de la santé de la mère et de l'enfant, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), particulièrement l'objectif 3 qui prône la bonne santé et le bien-être.

Organisé en partenariat avec le Gouvernement, la représentation de l'OMS au Congo et d'autres partenaires, ce congrès a réuni 302 participants venus de Côte d'Ivoire, du Mali, du Togo, du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, du Gabon, de RDC, de RCA, de France ainsi que du Congo. Les travaux ont été ouverts par le Dr Jean Claude Moboussé, conseiller à la santé au ministère de la Santé, en présence de Mme Fatoumata Barry Maréga, représentante de l'UNESCO, représentant son collègue de l'OMS; le Pr Gilles Body, membre du collège national

des gynécologues obstétriciens français (CNGOF); le Pr Thierry Gombé, directeur général du CHU de Brazzaville; le Pr Clotaire Itoua, président du Comité d'organisation du congrès.

Une opportunité pour ces gynécologues de partager les expériences et de s'enrichir mutuellement, afin de relever les valeurs cardinales de leur profession.

Dans les cinq ateliers, les congressistes ont suivi des thématiques inhérentes aux soins obstétricaux néonataux d'urgence, à l'endoscopie gynécologique, la colposcopie, l'échographie, la pédagogie ou la recherche.

Ce congrès a permis aux participants de débattre des défis et des opportunités de la santé de la reproduction. Pour assurer l'amélioration des connaissances et des compétences sur le rôle de la SOCOGO, ils ont formulé quelques recommandations. Dans son mot, le Dr Jean Claude Moboussé a souligné l'importance des gyné-



La tribune à l'ouverture



Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture

cologues obstétriciens et des sages-femmes qui sont des «acteurs clés de notre système de santé et un maillon incontournable si nous voulons accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable».

En clôture des travaux, le Dr Paul Oyéré Moké, directeur général de la population, a

assuré que les conclusions et les recommandations prises seront mises en pratique pour l'amélioration de la santé de la femme, de la mère et de l'enfant, en vue d'atteindre les cibles 1, 2 et 3 de l'objectif 3 des ODD en 2030.

Philippe BANZ

(Suite de la page 3)

avoir au titre budgétaire, car il va falloir construire des locaux pour l'administration publique», a déclaré le ministre.

A noter que le vote de ces projets, retransmis en direct sur la chaîne nationale, a suscité un débat qui laisse les Congolais dubitatifs, en raison de leur bien fondé. Un sentiment partagé par quelques sénateurs qui ont voulu savoir l'opportunité de cette réforme.

Pour Michel Mahinga, le département du Niari remplit bien les critères. «Depuis longtemps, on a parlé de la Nianga-Louesé. On ne sait pas aujourd'hui, ce qu'est devenu ce projet. Ce sont là des grands départements qui devraient être à l'avant-garde du découpage. On a plutôt privilégié les départements de la zone Nord. C'est regrettable», a-t-il signifié.

Jean-Marie Epouma Andzimba pense, plutôt, qu'il faut faire des réformes de manière impartiale et objective. «On a l'impression au niveau de l'opinion que ce rapprochement des administrés de l'administration n'est nécessaire que dans la partie nord du pays. C'est gênant. Nous redoutons que nous puissions induire un sentiment d'injustice en ce qui concerne le Niari et la Bouenza. Il faut éviter les démarches politiciennes», a-t-il exhorté.

Le sénateur Gaspard Kaya-Magane s'est interrogé sur le fondement réel et les motivations profondes de ces créations. «Est-ce qu'une nation peut se gérer de la sorte? Est-ce que le Gouvernement a évalué l'impact financier de cette réforme lorsqu'on sait qu'il a de la peine à faire fonctionner l'existant? Est-ce que c'était une priorité?».

Autant de questions et d'interrogations qui ont fait sortir le ministre de sa réserve. «Qu'on ne nous amène pas cette affaire de tribalisme ou de régionalisme ici au Sénat», a-t-il martelé, tout en rassurant les sénateurs que son département travaille pour que tous les problèmes qui se posent sur le territoire national soient traités.

En créant ces nouveaux départements et districts, Raymond Zéphirin Mboulou pense qu'il ne se posera pas un problème de circonscriptions électorales jusqu'en 2027. «Celles qui sont issues des élections de 2022 et 2023 demeureront. Nous n'avons pas créé d'autres circonscriptions», a-t-il assuré.

Et d'ajouter: «Les conseils départementaux fonctionneront dans le modèle actuel. Il n'y aura pas deux conseils dans le Pool et dans les Plateaux. Pour l'heure, c'est le statu quo», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FORMAC

Un master class sur la présentation du journal Télévision

En collaboration avec la Formation aux métiers de l'audio-visuel et de la culture (FORMAC), le Studio 210 a organisé le 1er août dernier un master class sur la présentation du journal Télévisé et le talk-show à la Maison russe. En présence d'Ed Chévy Diaz Diakoundila, coordonnateur du projet.

Les jeunes passionnés du métier de journaliste ont été initiés à la présentation du journal télévisé, afin de les outiller et de renforcer leurs capacités en journalisme. Animée par Aline France Etokabeka, directrice de programme à la télévision congolaise, cette formation fait suite à la session de la 4e édition de la Formation aux métiers de l'audiovisuel et de la culture (FORMAC).

L'oratrice a décrit le cheminement d'un journal télévisé qui, selon elle, commence par la participation à la conférence de rédaction pour permettre aux journalistes d'aller récolter les informations, les traiter et les diffuser. Un conducteur et des lancements sont élaborés. Le journal télévisé, a-t-elle dit, débute par un générique, des titres, la virgule et des sujets. Elle a indiqué que le pré-

est en pointe. Car, les outils de la communication sont performants et permettent aux jeunes de devenir journaliste sans formation. C'est dans cette



Les participants autour des formateurs

sentateur télé doit avoir la connaissance du type de conducteur sur lequel sont signalés les éléments suivants: le nom du média, son nom, la date de l'édition, le coordonnateur ou le chef de l'édition. Pour Ed Chévy Diaz Diakoundila, cette session spéciale de FORMAC vise à conscientiser, à former et à qualifier professionnellement les jeunes à l'ère des réseaux sociaux, dont la technologie

perspective que la FORMAC leur permet d'éviter l'amateurisme dans la pratique du métier.

Il a appelé les partenaires à les accompagner financièrement, matériellement afin de réaliser le projet de FORMAC en décembre prochain, dans les localités de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Owando.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OFFICE NOTARIAL

de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans
1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : offocenotarialpongui@gmail.com

ADAM'S

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital social de 1 000 000 de Francs CFA
siège social : Pointe-Noire (République du Congo)
quartier Mpita vers JBZ
RCCM : CG-PNR-01-2023-B13-00099

CREATION DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DANS LE RESSORT DE BRAZZAVILLE ET DE MADINGOU

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant du onze juillet deux mille vingt-quatre de la société «ADAM'S» SARL U ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1^{er} étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le seize juillet deux mille vingt-quatre et enregistré à Brazzaville, le dix-sept juillet de la même année à la recette des Impôts de Bacongo sous le Folio 125/008 numéro 1797, l'Associé Unique Gérant a pris entre autres résolutions :

1- Création des établissements secondaires de la société «ADAM'S» SARL U dans les ressorts de :

- Brazzaville (Congo), 02, rue Likouala, quartier La Poudrière, Arrondissement 4 Moungali ;
- Madingou (Congo), route Madingou Boko-songho entre le pont de la rivière Mpouma et le village Kimbonga,

sous la même dénomination sociale de «ADAM'S» SARL U et qui aura les mêmes activités :

- Fabrication de chaux, calcaire, ciment colle et mastique ;
- Construction bâtiment.

2- Monsieur Mohamed ISSA, Associé Unique Gé-

rant, est lui-même Gérant des établissements secondaires de société «ADAM'S» SARL U pour une durée illimitée ;

3- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt au Greffe - un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant du onze juillet deux mille vingt-quatre a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2024-B-00790 et l'établissement secondaire a été immatriculé, le dix-huit juillet deux mille vingt-quatre, sous le numéro CG-BZV-01-2024-B20-00027.

Par ailleurs, un autre exemplaire du même Dépôt au rang du Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique Gérant du onze juillet deux mille vingt-quatre a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Madingou et l'établissement secondaire a été immatriculé, le vingt-sept juillet deux mille vingt-quatre, sous le numéro CG-MGO-2024-B-0018.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Les députés édifiés sur les coûts et délais des passages portuaires des marchandises

Le Conseil congolais des chargeurs a présenté aux députés les résultats de son étude comparative sur les coûts et délais des passages portuaires des marchandises et corridors de transit. C'était le 31 juillet dernier à Brazzaville, à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par l'Assemblée nationale.

Ces résultats sont le fruit d'une étude présentée lors du forum organisé à Pointe-Noire par le Conseil congolais des chargeurs, du 27 au 29 mars dernier. Plusieurs difficultés que rencontrent les opérateurs économiques tant à l'importation qu'à l'exportation ont été épilogées. Pour M. Itoua, la problématique des coûts et délais n'est pas une utopie. «C'est la réalité que subissent nos opérateurs économiques en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement des marchandises», a-t-il déclaré, dans sa présentation des résultats de l'étude. Et d'indiquer: «Comparativement aux ports de Kribi et Douala, au Cameroun, les prix pratiqués au port autonome de Pointe-Noire sont largement supérieurs. De plus, il y a plusieurs administrations publiques, des banques et des compagnies d'assurance et

des ministères qui prélèvent des taxes. En 2024, il y a deux nouvelles structures qui se sont ajoutées, notamment le scanner lors du passage des marchandises et l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité, élargissant les peines des commerçants». Dans la perspective d'affronter le marché commun africain, la ZLECAF, qui pointe à l'horizon 2030, «il est impératif d'intégrer l'axe relatif aux coûts et délais des passages portuaires des marchandises et corridors de transit dans la stratégie nationale que s'est doté notre pays», a affirmé le directeur général du Conseil congolais des chargeurs. Candide Dominique Fabrice Koumou Boulas a estimé que pour rendre plus compétitive la chaîne de transport multimodal et, surtout, d'améliorer son indice de performance logistique jugé en dessous de la moyenne, les coûts et délais des passages portuaires des



L'hémicycle

marchandises et corridors de transit constituent une préoccupation majeure pour le Conseil congolais des chargeurs, au regard de ses missions. Il a sollicité une pleine implication de l'Assemblée nationale dans la mise en œuvre des recommandations issues de cette étude comparative, d'autant plus que le salut de l'amélioration de l'indice de performance logistique du pays et de l'optimisation du prix de la ménagère en dépend. Clôturant les travaux, Roland Bouiti-Viaudoa a rappelé que face aux enjeux de la mondialisation, à l'application

prochaine des dispositions relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine, à la modernisation des ports et aéroports des pays de la sous-région, «il nous faudrait offrir des prestations de qualité aux meilleurs coûts dans les délais les plus express. Tel est le challenge qui se présente à nous tous et à vous les experts du transport multimodal». Il s'est félicité de cette initiative du ministère des Transports qui a permis la réalisation de cette étude qui porte sur des questions touchant au quotidien des Congolais.

KAUD

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Inauguration officielle d'AGRITECH et lancement du projet «Laboratoire vivant...»

L'inauguration officielle d'AGRITECH à vocation pédagogique et le lancement officiel du «Projet laboratoire vivant d'éco-innovation pour une agriculture durable dans le Bassin du Congo» ont eu lieu, le 30 juillet à Brazzaville. Sous le patronage de Mme Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

C'est avec l'apport de plusieurs instituts de recherche, des universités et des partenaires que l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et innovation (ANVRI), a souligné: «Le principal objectif d'AGRITECH est de créer un cadre d'accompagnement technico-économique et juridique des porteurs de projets innovants dans le domaine de l'agriculture au sens large. Vu sous cet angle AGRITECH permet de jauger nos capacités, d'étaler nos compétences, de montrer le niveau de créativité des porteurs de projets innovants autour du triptyque: enseignement supérieur, recherche scientifique et entreprises innovantes». Tout en précisant qu'«il est un projet mobilisateur, impliquant tous les acteurs du système national de recherche agronomique avec un accent particulier sur la contribution des innovateurs congolais». Cependant, le Projet «Labora-

toire vivant», «grand défi à relever, hébergé par AGRITECH va, assurément, contribuer au développement de l'agriculture congolaise, notamment, dans le domaine du maraîchage urbain en y intégrant, la conduite des essais locaux dans trois périmètres maraîchers de Brazzaville...», a-t-il souligné. La grande bataille en vue de garantir la sécurité alimentaire, a-t-il relevé «doit désormais se gagner dans les champs, grâce à l'appui des chercheurs et des innovateurs congolais, appelés à multiplier des initiatives, à imaginer des pistes de solutions adaptées à l'environnement immédiat...» Le coordonnateur général adjoint d'AGRITECH, M. Lwrick Otoka Eyengué, a rappelé que «l'AGRITECH, la convergence entre l'agriculture et les technologies de pointe, se présente comme une solution prometteuse et nécessaire. Les avancées récentes en matière de capteurs, de drones agricoles, d'intelligence artificielle et de biotechnologies ouvrent de nouvelles perspectives fascinantes pour optimiser les rendements, réduire l'utilisation



La ministre en charge de la recherche scientifique dévoilant la pancarte du projet Agritech

des intrants chimiques et la pérennité du métier et améliorer la gestion des ressources en eau et en sol». Le Projet AGRITECH va servir d'incubateur. Il a l'ambition de mettre à la disposition des porteurs de projets une multitude de services leur permettant de se lancer dans les meilleures conditions par la création d'un écosystème propice à l'émergence et au développement d'une entreprise innovante. Ce projet compte également contribuer à la promotion d'une agriculture intelligente, durable et climato-résiliente en vue de la diversification de l'économie et la création des emplois durables en milieu jeunes, en général, et féminin, en particulier. Des résultats attendus de ce projet il y a, notamment, une parcelle agricole intelligente de 1000 m² réservée à la re-

cherche agronomique dotée de nouvelles technologies avec une serre automatique de 122 m², cinq systèmes d'irrigation automatique, une application d'informations économiques sur les prix des produits agricoles sur le marché... Parlant de l'importance de ces projets, la ministre Delphine Edith Emmanuel a indiqué qu'ils sont fédérateurs, conséquents et objectifs. Ils présentent plusieurs avantages, notamment politiques, scientifiques et économiques permettant de réduire la facture des importations. Par ailleurs, elle a exhorté les autres institutions à rejoindre ce champ... Côté jardin, les participants à la cérémonie ont eu droit à la visite guidée du Projet AGRITECH.

Alain-Patrick MASSAMBA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Un bébé écrasé sous une voiture

C'est mercredi 31 juillet 2024, dans la rue Félix Eboué à Baongo (2^e arrondissement de Brazzaville), qu'un bébé de neuf mois s'est retrouvé sous une voiture qui l'a écrasé. La maman, une coiffeuse, ne savait pas que son enfant marchant à quatre pattes s'était éloigné du salon où elle travaille. Des témoins rapportent que le chauffeur, un prêtre en vacances dans la capitale, sortant de chez un confectionneur de vêtements, ignorait la présence sous son véhicule d'un enfant ayant échappé à la garde de sa mère. Des manœuvres de réanimation de l'enfant ont été tentées, mais elles se sont révélées vaines. La mort du nourrisson a été constatée peu après. L'inhumation a eu lieu mardi 6 août.

Le conflit entre le ministère des Sports et la FECOFOOT se joue aussi dans les médias de service public

Le bras de fer entre le ministère en charge des sports et la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a aussi ses conséquences dans les principaux médias de service public d'Etat, Radio Congo et Télé-Congo. «La diffusion de toute information portant sur la FECOFOOT est strictement prohibée dans nos différentes productions (Français, kituba et lingala) jusqu'à nouvel ordre», telle est l'information à l'attention des présentateurs affichée le 27 juillet 2024 au babillard de Radio-Congo. «Nous sommes au regret de vous signifier que les incompréhensions qu'il a pu y avoir un moment avec la tutelle (le ministère en charge des Sports) ne sauraient justifier un tel ostracisme», a écrit en réponse l'instance dirigeante du football congolais au président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Dur, dur d'être étudiant à l'étranger

C'est ce que l'on pourrait dire des étudiants congolais inscrits à l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) au Togo. Une école inter-étatique dont le Congo est l'un des pays fondateurs. Si l'on en croit une lettre de leur représentant dont la page Facebook Alphonse Ndongo a reçu copie, ces étudiants, boursiers du Gouvernement, ont simplement été «chassés des salles de classe, privés d'examen et de soutien pour non-paiement des frais de scolarité». A quoi bon envoyer des étudiants à l'étranger si on n'arrive pas à régler leurs frais de scolarité ? Pendant ce temps bruissent des rumeurs de détournements des fonds publics dans une scandaleuse impunité !

On en parle : les voyages du Président Sassou à l'étranger

Le président congolais Denis Sassou Nguesso fait souvent l'objet de critiques concernant ses fréquents voyages à l'étranger. Depuis le début de l'année, il a déjà effectué six voyages: Italie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Afrique du Sud, Russie, Ghana. Il voyage trop, estime la rue. Cette semaine, le Chef de l'Etat est revenu d'Astana, au Kazakhstan. Cette visite est intervenue quatre mois après sa dernière visite dans la sous-région. Ses contempteurs disent que «les coûts associés» à son penchant supposé «pour les voyages en avion» contrastent, souvent, avec «les conditions économiques difficiles dans lesquelles se noie le pays». Son entourage, par contre, estime certains voyages nécessaires: «Cela est important non seulement pour des raisons diplomatiques, mais aussi économiques, car des accords d'investissement lucratifs peuvent être négociés».

Le général de police André Fils Obami déclare la guerre aux ripoux de la corporation

La guerre est désormais ouverte entre le nouveau commandant des Forces de police, André Fils Obami, et les policiers auteurs de pratiques relevant du syndrome de la corruption, qui déshonorent la corporation. «Je n'accepte pas le désordre. Je n'ai pas l'intention de changer des hommes, mais je ne tolérerai pas les mauvais comportements. On remet les compteurs à zéro. Celui qui commet, celui qui tombe ou qui retombe dans les bêtises habituelles, nous le débarquons sans état d'âme», a-t-il averti lors de sa première adresse aux cadres de sa corporation. Ce discours a séduit plus d'un Congolais par sa virulence, dans un pays où certaines habitudes, à force d'être tolérées puis acceptées, ont été quasiment «institutionnalisées».

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA
 Camp Clairon, immeuble dit « Petit Flamboyant », 2ème étage appt. n°2, Centre-ville
 (En face de l'école militaire Général Leclerc) ; BP : 13319
 Tél : 06.674.93.72 / 05.798. 85.43
 Email : jasmine@office-ongoly.fr
 REPUBLIQUE DU CONGO

“QUALITY SERVICES GROUP”

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
 Capital social : 1. 000. 000
 Siège social : Brazzaville, CASE J 349, OCH Moungali III, (République du Congo)
 RCCM : CG-BZV-01-2015-B13-00362
 REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET D'EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions mixtes de l'Associé unique de la société dénommée «QUALITY SERVICES GROUP» SARLU, dressé en la forme authentique par Maître Aude Jasmine ONGOLY IKORA, en date à Brazzaville du dix-sept juin deux mil vingt-quatre, enregistré à Brazzaville, le 17 juin 2024 à la recette des impôts d'Ouenzé, sous folio 0110/6, numéro 011424, il a été décidé :

- * Changement de la dénomination sociale ;
- * L'extension de l'objet social ;
- * Mise à jour des statuts.

En conséquence, les statuts ont été mis à jour et l'ensemble des actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt un juin deux mil vingt-quatre, sous le numéro CG-BZV-01-2024-D-00479 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2024-M-09786 en date du 21 juin 2024.

Pour avis
Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA
 Notaire

“BIELAYA CONSEIL-SARL”
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA
SIERGE SOCIAL : CROISEMENT AVENUE JACQUES OPANGAULT/RUE TABA,
FACE CLINIQUE DE LA FOIRE, QUARTIER DE LA FOIRE, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte authentique du vingt-huit octobre deux mil neuf, contenant STATUTS, reçu par Maître William Serge Éric DEMBA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, il a été constitué, une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : BIELAYA-SARL
FORME SOCIALE : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
OBJET SOCIAL : La Gestion immobilière. La Représentation commerciale. Transport. L'Hébergement d'entreprises. Bâtiment et Travaux publics. Activités de soutien aux entreprises.
SIERGE SOCIAL : 376, avenue Charles de Gaule Pointe-Noire.
APPORTS EN NUMERAIRE : Un million (1.000.000) de francs CFA.
IMMATRICULATION : La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le cinq novembre deux mil neuf, sous le numéro RCCM : CG-PNR-01-2009-B-12-00215.
 Ces statuts constitutifs, ont ensuite, fait l'objet d'une mise à jour, en deux mil vingt, par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (GIE).
 Mention d'inscription modificative, a été portée dans les registres au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, par Maître ANFOULA Martin Patrick, son Greffier en chef, le huit décembre deux mil vingt, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B-00526 en date du 8/12/2020.
 Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le six février deux mil vingt-trois, à Pointe-Noire, les associés de la société BIELAYA-Sarl ont décidé du transfert du siège social et de l'adjonction, à l'objet social, des activités de Représentation commerciale et d'Hébergement d'entreprises.
 Par le cabinet de maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire la Mention d'inscription modificative, a été portée dans les registres au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, par Maître ANFOULA Martin Patrick, son Greffier en chef, le vingtdeux mars deux mil vingt-trois, sous le numéro :

CG-PNR-01-2023-D-00182.
 Le vingt-neuf mars deux mil vingt-quatre, à Pointe-Noire, les associés de la société BIELAYASarl, ont tenu une Assemblée Générale Extraordinaire, pour répondre au besoin croissant d'accompagnement des PMI et PME congolaises, ont adjoint à l'objet social de la Société BIELAYA Sarl, l'activité de Conseil et d'Assistance auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés et, à la dénomination sociale, la particule, «CONSEIL ».
 Mention d'inscription modificative, a été portée dans les registres au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, par Maître ANFOULA Martin Patrick, son Greffier en chef, le dixhuit juillet deux mil vingt-quatre, sous le registre d'arrivée numéro : **CG-PNR-01-2024-D-00264.**
 Comme conséquence de ce qui précède, la Société BIELAYA-Sarl est désormais identifiée tel qu'il suit :
DENOMINATION SOCIALE : BIELAYA CONSEIL-SARL
OBJET SOCIAL : Le Conseil. L'Assistance auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. La Gestion immobilière. La Représentation commerciale. L'Hébergement d'entreprises et la Prestation de services divers.
SIERGE SOCIAL : Le siège social est situé au croisement Avenue Jacques Opangault/ Rue Taba, Face Clinique de la Foire, Quartier Foire, Pointe-Noire, République du Congo.
IMMATRICULATION : La société demeure immatriculée, à la date du cinq novembre deux mil neuf, au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM : CG-PNR-01-2009-B-12-00215.
ADMINISTRATION : Depuis sa constitution, la société est administrée par Monsieur Rock Théophile MISSAKILA, en sa qualité conjuguée d'associée et de Gérant.

Pour insertion
L'Associé - Gérant
Rock Théophile MISSAKILA



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ProClimat Congo

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 003/MPSIR/PROCLIMAT-UGP-SPM/24

PAYS : République du Congo

(Emis le : 05 Août 2024)

NOM DU PROJET : Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat)

Marché : Travaux de réalisation des forages manuels et mécaniques positifs avec superstructures en douze (12) lots dans les localités en proie aux inondations.

Prêt : BIRD - No : 9493-CG

N° Référence : CG-PROCLIMAT-040-T-AON-24

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et un Don du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN pour la mise en œuvre du Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de réalisation des forages manuels et mécaniques positifs avec superstructures en douze (12) lots dans les localités en proie aux inondations. Pour ce marché, l'Emprunteur procédera aux paiements en utilisant la méthode de décaissement « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le financement des projets d'investissements (FPI), édition de septembre 2023.

2. Le projet ProClimat sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir l'accès à l'eau potable dans les localités des 9 départements touchés par les inondations.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence national en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi de 08H à 16 H (heures locales).

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de 50 000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèce au projet contre reçu d'égal du montant dument signé par le Coordonnateur du projet. Le dossier d'appel d'offre doit être retiré physiquement ou électroniquement.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 Septembre 2024. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offres selon le tableau ci-après :

Garantie d'offres/lots	
Lot 1 et Lot 4	1 360 000 Fr CFA pour chacun des lots
Lot 2 et Lot 10	1 836 000 Fr CFA pour chacun des lots
Lot 5 et Lot 7	867 000 Fr CFA pour chacun des lots
Lot 9 et Lot 11	544 000 Fr CFA pour chacun des lots
Lot 3, Lot 6, Lot 8 et Lot 12	255 000 Fr CFA pour chacun des lots

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

UGP-ProClimat

Sis, Impasse croisement Groupe scolaire REMO/Avenue Maréchal Lyautey/Résidence Ex Air Afrique/Brazzaville/République du Congo ;
E-mail : proclimatcongo@gmail.com

Le Coordonnateur du ProClimat
Mexans Sosthène MAYOUKOU

GUINEE

Dadis Camara condamné à 20 ans de prison

Dans le cadre du procès des massacres survenus en 2009 à Conakry, l'ex-chef de l'Etat Moussa Dadis Camara, qui a dirigé la Guinée pendant 12 mois entre 2008 et 2009, a été déclaré coupable de crimes contre l'humanité, le 31 juillet 2024 à Dixinn. Il a été condamné à 20 ans de prison. Le 28 septembre 2009, au moins 156 personnes avaient été tuées et des centaines d'autres blessées dans la répression d'un rassemblement de l'opposition dans un stade de Conakry et ses environs. Au moins 109 femmes avaient également été violées.

Au terme de 22 mois d'audience, le tribunal criminel de Dixinn a décidé de condamner l'ex-chef de l'Etat à 20 ans de prison pour le massacre des manifestants, tout comme Moussa Tiegboro Camara, l'ex-patron des services antidrogue. C'est un verdict plus clément que les réquisitions du parquet qui avait requis la perpétuité. La peine la plus lourde a été prononcée contre Claude Pivi, ministre de la Sécurité présidentielle en 2009, en cavale depuis le 4 novembre. Il a écopé de la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de 25 ans. Un mandat d'arrêt a été émis contre lui. Parmi les lourdes peines, il y a aussi celle de Marcel Gui-

lavogui qui a été condamné à 18 ans d'emprisonnement. L'ancien protégé du président avait été vu au stade rouant de coups les leaders politiques et avait menacé de faire exploser avec ses grenades la clinique où, après le massacre, les leaders politiques avaient été admis. Egalement, Blaise Goumou, un gendarme sous les ordres de Tiegboro, est condamné à 15 ans de prison. Mamadou Aliou Keita a écopé de 11 ans d'emprisonnement et Paul Mansa Guilavogui de 10 ans. C'est la même peine qui a été décidée contre Aboubacar Diakité «Toumba» pour crimes contre l'humanité. Les juges se sont montrés plus cléments à son égard car c'est lui qui a accepté



Les portes de la prison s'ouvrent pour Moussa Dadis Camara

pendant le procès de dire sa part de vérité, et qui a fait apparaître les premières fissures au sein de la défense. Quatre militaires et gendarmes ont été acquittés: Cécé Raphaël Haba, Ibrahima Camara «Kalonzo», Alpha Amadou Baldé et Abdoulaye Chérif Diaby. Les différentes parties ont 15 jours pour faire appel, ce qui a déjà été fait par les avocats de certains. Les faits ont été requalifiés en crimes contre l'humanité. Cela se justifie par l'attaque généralisée ou systématique contre une population civile. Le président du tribunal a

estimé que le massacre du stade répondait bien à ces critères. Cette requalification change la donne en ce qui concerne les preuves, car considérer les faits du 28 septembre 2009 comme des crimes contre l'humanité a permis au tribunal de soutenir l'accusation dans la responsabilité du commandement. Le supérieur hiérarchique est déclaré responsable des crimes commis par les hommes qui sont sous son autorité. C'est à ce titre que Dadis Camara a été condamné.

Alain-Patrick MASSAMBA

NIGERIA

Des milliers de manifestants prennent la rue

A Lagos, des milliers de personnes sont descendues dans les rues, le 1er août 2024, dans le cadre de «Mettre fin à la mauvaise gouvernance», un mouvement pour exiger des meilleures conditions de vie. Malgré les appels contre ce mouvement lancés depuis des semaines par la majorité présidentielle, les Nigériens ont pris d'assaut les rues, dans les six zones géographiques. Plusieurs milliers de manifestants ont convergé dans les principales villes pour exiger des meilleures conditions de vie.

Dans la capitale Abuja, des manifestants ont marché avant de s'arrêter à quelques encablures du palais présidentiel, de l'Assemblée nationale et de la Cour suprême. Les forces de sécurité ont été obligées de tirer du gaz lacrymogène pour disperser un cortège composé majoritairement de jeunes

peu rompus à l'exercice de manifester.

Lagos et Abuja ont connu les affluences les plus importantes. Au Nord où d'habitude la population participe rarement à des manifestations citoyennes,



Les manifestants ont pris d'assaut les rues

Kano, Maiduguri, Bauchi ont vu des dizaines de milliers d'adolescents et des hommes d'âge mûr, mais aussi des femmes manifester. Des dizaines de jeunes manifestants perchés sur des panneaux publicitaires surplombaient une foule de plusieurs centaines de personnes en agitant des branches d'arbres ou des pancartes en face du palais du gouverneur de l'Etat de Gombe. Des scènes identiques dans les Etats de Kano, Borno et de Bauchi. Des cortèges défilant et scandant des slogans dans l'Etat de Benue au Centre, dans le Sud-ouest de l'Etat d'Oyo, et aussi à Port Harcourt dans l'Etat de Rivers.

Partout les cortèges étaient encadrés par une forte présence policière. Si dans l'ensemble les marches étaient pacifiques, quelques mouvements désordonnés de foule ont cependant provoqué des tensions, aboutissant à des actes de répression de la part des forces de l'ordre et à l'arrestation de plusieurs dizaines de manifestants.

Le mouvement n'a pas de leaders proclamés, il y a peu de coordination de cortèges et beaucoup d'improvisation, car la majorité des manifestants a moins de 20 ans. Pour beaucoup d'entre eux, ce sont leurs premiers pas dans une manifestation organisée. Ainsi, Peter Obi du Parti travailliste et figure de l'opposition demande au gouvernement d'écouter les doléances des manifestants. Il souhaite que les personnes participant à ce mouvement respectent la loi en demeurant non violentes.

Alain P. MASSAMBA

RD CONGO

Hommage aux victimes de massacres des guerres économiques

La journée dédiée à l'hommage aux victimes des guerres à des fins économiques a été commémorée le 2 août 2024 sur l'ensemble du territoire de la RD Congo. Les drapeaux étaient en berne. La Première ministre Judith Suminwa Tuluka et quinze membres de son gouvernement étaient présents pour la cérémonie officielle organisée à Kisangani. Une cérémonie a aussi eu lieu à Goma, au Nord-Kivu en proie aux combats entre le M23 et l'armée congolaise et ses alliés. Absent du pays pour raison de santé, le président Félix Tshisekedi a vécu à distance ces cérémonies.

vers le cimetière de Kibati à une dizaine de kilomètres de Goma. Après l'inhumation, les autorités et la population ont défilé au centre-ville. Le ministre des Mines, Kizito Kapinga Mulume représentant l'Etat est revenu sur la détermination des autorités de protéger la population. A l'intérieur de la province, il a été organisé d'autres cérémo-

La première partie des commémorations officielles s'est déroulée devant la fosse commune numéro 1 du cimetière de la guerre de six jours. A la mairie de Kisangani où s'est déroulé le reste de la cérémonie d'hommage, la cheffe du gouvernement, dans son discours, a appelé la communauté internationale à soutenir l'instauration du Tribunal pénal international pour la RD Congo. Toutefois, elle a instruit au Parlement et à son gouvernement de mettre en place des mécanismes empêchant les auteurs de crimes d'accéder au poste de décision en RD Congo.

Une partie de la société civile, à l'origine de la commémoration du Genocost, il y a deux ans, s'est aussi recueillie à la place rond-point du Canon. Une cinquantaine de personnes ayant entouré le drapeau de la RD Congo avec des bougies allumées, n'ont pas hésité à critiquer très fortement les autori-



Les familles ont honoré la mémoire de leurs parents défunts

tés accusées d'avoir récupéré leur initiative depuis l'an passé. A Goma, au Nord-Kivu, une centaine de personnes se sont réunies pour rendre hommage aux victimes des guerres qui secouent le pays depuis 30 ans. A cette occasion, sept civils tués par des obus attribués aux rebelles du M23 en juillet ont été inhumés au Nord de la ville, près de la frontière rwandaise. Un long cortège d'ambulances portant les cercueils s'est dirigé

nies de recueillage, entre autres dans les territoires de Lubero et de Beni où en juillet plus d'une soixantaine de civils ont été tués par les rebelles des ADF-Nalu, alliés à l'Etat islamique. D'après le gouvernement, «depuis 1993, plus de 10 millions de personnes sont mortes en RD Congo à cause des guerres à répétition».

Alain P. MASSAMBA

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

Notaire

46, avenue William GUYNET, immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage

Centre ville - Brazzaville

E-mail: lockochantal68@gmail.com / B.P. 1542; Tél: 05 556 06 19 / 06 666 26 82

Brazzaville - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«MFI DOCUMENT SOLUTIONS»

Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Au capital d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA

Siège social sis, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA — Centre-ville — Brazzaville

RCCM : CG-BZV-01-2013-B12-00075

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du vingt-huit juin deux mil vingt-quatre (28/06/2024), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant Procès-verbal de Décisions Collectives Extraordinaires de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «MFI DOCUMENT SOLUTIONS» enregistré aux recettes des Impôts de l'EDT Plaine, le onze juillet deux mil vingt-quatre (11/07/2024), sous folio 121/003, n° 1678.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de la dissolution anticipée de la société dénommée «MFI DOCUMENT SOLUTIONS» SARL et, a prononcé sa mise en liquidation.

Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, a été nommée Liquidateur de ladite société et le siège de liquidation est fixé à l'Office Notarial sis à Brazzaville, 46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-cinq juillet deux mil vingt-quatre (25/07/2024). La dissolution anticipée a été inscrite à la même date au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2023-M-06642.

A compter de cette date, la société a été engagée dans le processus de liquidation.

En vertu de l'article 78 de l'Acte Uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication des présentes.

OFFICE NOTARIAL LOCKO-MAFINA AVIS

Tél: 06 666 26 82 / 05 556 06 19

Brazzaville - Rép du Congo

Chantal Josiane Locko-Mafina

Maître Ch. Josiane LOCKO - MAFINA

PLATEFORME DETTE ET DEVELOPPEMENT

Valider les résultats de l'analyse du bilan d'un contrat

La plateforme dette et développement (PF2D) Congo a organisé, le 18 juillet à Brazzaville, un atelier de restitution de l'analyse du contrat de désendettement et de développement (C2D). Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par Samuel Nsikabaka, coordonnateur national de la plateforme, en présence de Anne Marie Nzila, coordonnatrice adjointe, et Paul Kompakol, secrétaire général de la PF2D Congo. L'objectif était de valider le rapport de l'analyse du mécanisme du C2D par la société civile et de partager les résultats, ainsi que les leçons apprises sur le suivi.



Photo de famille à l'ouverture des travaux

Cet atelier de restitution a regroupé 45 participants des différents points focaux du pays, venus de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Djambala, Makoua, Ouessou et Brazzaville. Conformément à l'agenda du travail, les participants ont suivi un thème sur «Le bilan du C2D Congo», développé par Paul Kompakol, expert en la matière. Cet exposé a permis aux participants d'approfondir le débat et leur analyse sur le bilan du C2D au Congo pour procéder à la validation du rapport.

L'étude présentée a édifié sur l'historique du contrat de désendettement et de développement lancé en 2001 et de sa mise en œuvre encadrée par un certain nombre de principes que l'Etat s'est engagé à respecter. Pour rappel, le Congo a signé deux contrats au cours de ces dix dernières années, pour une valeur totale de 229 millions d'euros, soit 150,21 milliards de FCFA, dont 52,47 milliards de FCFA pour le premier contrat et 97,73 milliards de FCFA pour le deuxième. Au total, 14 projets ont été financés ou sont en cours de financement. Le rapport a révélé que la non-participation de la société civile au choix des projets a entraîné la non-appropriation véritable de ces derniers par les populations bénéficiaires. Ainsi, beaucoup d'actes d'incivisme ont été constatés autour des ouvrages. Le C2D ne contribue pas à la mise en œuvre d'un programme, mais il constitue davantage une opportunité de financement des projets en dehors de tout programme officiel. La PF2D Congo, dans son suivi indépendant, a intéressé les populations, notamment les riverains de la corniche et quelques bénéficiaires du projet Lisungi à travers les organisations de base regroupées, en concertation avec les autorités locales. Au regard des besoins des populations, les participants ont formulé des recommandations. Ils ont suggéré, entre autres, d'impliquer les bénéficiaires dans la gestion des cycles des projets; exiger aux autorités congolaises l'application effective des accords dans le choix, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes de développement; et le plaidoyer de la société civile auprès du Gouvernement et à l'Agence française de développement (AFD) pour le choix des projets.

Christophe Courtin, praticien des questions de développement des sociétés civiles, participant à cet atelier, s'est exprimé: «J'ai été mandaté par la plateforme dette et développement en France pour mener une étude d'impact sur l'ensemble des dispositifs de renforcement des plateformes locales concernant la dette depuis 2015 sur cinq pays, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Cameroun et la RDC. Dans le cadre de cette étude, j'ai fait un déplacement au Congo et j'ai rencontré les personnes de la PF2D au Congo. Ce que je constate, c'est une réflexion plus générale et le dynamisme de la société civile en Afrique subsaharienne». Mme Anne Marie Nzila, coordonnatrice adjointe de la PF2D Congo, a expliqué la nature des contrats: «Il y a eu deux phases du C2D. Le contrat a concerné quatre secteurs: les infrastructures, l'agriculture, les secteurs sociaux et les fonds destinés au renforcement des capacités. Les projets ont eu quelques difficultés à cause de décaissement des fonds avec le retard administratif. Ce qui est important sur ce que nous avons fait, c'est la capitalisation de cette expérience. Si nous travaillons tous pour le développement du pays, il faut nous associer pour que beaucoup de choses partent de l'avant. La société civile a un autre regard pour alerter les pouvoirs publics».

Philippe BANZ

"Le développement est le nouveau nom de la paix" (Pape Paul VI)

JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

Vers la réglementation du secteur

Un projet de loi sur la réglementation du secteur des jeux de hasard et d'argent est déjà au Parlement. Ce projet permettra à ramener de l'ordre dans ces sociétés afin qu'elles soient reconnues officiellement, en payant les impôts et les différentes taxes. Le ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, Ludovic Ngatsé, l'a signifié le 2 août 2024 à Brazzaville, au cours d'un échange avec les tenanciers de ce secteur.

Le ministre en charge du Budget a demandé la collaboration des responsables de ces sociétés pour la mise en place de cette réglementation. «Nous demandons la collaboration des sociétés qui évoluent dans le secteur. Ce qui est fait n'est pas contre une personne ou une structure. Nous voulons, en réalité, mettre de l'ordre et vous permettre d'être des sociétés reconnues officiellement et respectées. Et en contrepartie l'Etat, comme vous d'ailleurs, devrait trouver son compte. C'est une réglementation qui vise à mettre juste de la transparence et de la redevabilité pour les

opérateurs. On doit revenir à une situation normale qui soit celle d'une entreprise citoyenne qui emploie des Congolais, les déclare à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), paie les impôts et gagne de l'argent en même temps que l'Etat doit recevoir la contrepartie raisonnable constituée par les impôts et les différentes taxes officielles», a déclaré Ludovic Ngatsé.

Le directeur de cabinet du ministre en charge du Budget, Sylvain Lekaka, a indiqué que le projet de loi va organiser le secteur des jeux de hasard et d'argent. «Le ministre veut avoir avec les tenanciers, un certain



Les teneurs des jeux de hasard et d'argent pendant la réunion

nombre d'éléments statistiques qui permettront d'organiser l'assiette sur ce secteur. Il ne veut pas que des impôts ou des taxes soient pris, sans comprendre la réalité du marché. Certaines entreprises ont déjà déposé leurs formulaires, d'autres ont été invitées à le faire parce que le ministre estime que la semaine prochaine tout devrait être prêt et chacune de ces sociétés devrait donner les informations qui sont attendues par le ministère», a-t-il fait savoir.

Les tenanciers du secteur ap-

prouvent et adhèrent à cette réglementation. Pierre Louis Massoutier, directeur général adjoint de Congo Bet, se réjouit: «Je pense que le ministre a raison. Il est important aujourd'hui de réguler le secteur. Nous pouvons contribuer maintenant aux impôts. Cette réglementation va faire le ménage entre les opérateurs qui jouent le jeu et ceux qui ne le jouent pas. Nous sommes à la disposition du ministre et ses équipes pour avancer dans le bon sens».

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

FORMATION

Répondre aux défis posés par l'avènement du numérique

Une conférence sur le thème: «Secrétariat du futur: comment naviguer dans l'ère du numérique», s'est tenue du 16 au 19 juillet 2024 à Brazzaville. Dénommée "Pont sur le Congo", cette conférence «des deux rives» a été organisée par l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo (APASC) et l'Association nationale des établissements publics et entreprises du portefeuille (ANEP) de la RD Congo, avec l'appui technique du ministère des Hydrocarbures, de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et d'autres partenaires. Elle devrait permettre aux participants de formuler des propositions d'action en réponse aux principaux défis que pose l'avènement du numérique.

La Conférence a réuni des experts, décideurs et praticiens du secrétariat des deux rives du fleuve Congo, dans le but de forger une vision commune et de développer des compétences clés pour l'ère numérique. Elle est une réponse proactive aux impératifs de modernisation et d'innovation dans un contexte africain en pleine mutation, marqué par une volonté commune de progression vers un avenir numérique intégré et inclusif.

«Nous sommes réunis ici pour explorer des idées novatrices, pour échanger des connaissances, pour apprendre et désapprendre et, surtout, pour renforcer nos liens en tant que professionnels engagés dans la promotion et la valorisation de cette belle profession que nous avons tous décidé un jour d'embrasser». Ensemble, a-t-elle relevé, «nous allons construire des ponts entre nos

expériences, nos cultures et nos expertises, afin de trouver des solutions concrètes pour améliorer la qualité de notre travail, pour développer nos attitudes afin d'augmenter notre niveau d'expertise grâce à l'acquisition de nouveaux outils», a souligné, dans son mot, Mme Virginie Léopoldine Batchy, présidente de l'APASC. Pour la représentante du président de l'ANEP, Mme Adèle Musambi, «cette formation constitue une réponse proactive aux innovations apportées par la transition numérique, technologique et industrielle; c'est aussi une opportunité aux secrétaires, assistants et attachés de direction d'établir des liens précieux et de découvrir les dernières tendances et innovations de leurs métiers pour le développement de leurs structures respectives». Le parrain de l'événement, José Cyr Ebina, a invité les



Des participants à la formation autour de José Cyr Ebina

participants à embrasser cette ère du numérique avec enthousiasme et confiance. «Vous êtes les gardiens de la passerelle vers l'avenir. Autrefois ancré dans le papier et le stylo, le secrétariat s'est transformé en un ballet numérique où vous devez jongler avec les e-mails, les applications et les plateformes virtuelles. Mais, au-delà des écrans, votre rôle reste inchangé, vous êtes des facilitateurs, des organisateurs et des gardiens des informations cruciales», a-t-il déclaré. Lors de la première journée, les participants ont suivi deux modules: "Secrétariat du futur: comment naviguer dans l'ère du numérique", par Patrice Passy, directeur de DB Conseils France; et "La vulnérabilité des professionnels du secrétariat dans le monde du

travail aujourd'hui: défis et solutions", par Mme Régina Goma, présidente ARIPS, coordonnatrice sous-régionale de la plateforme pour la protection sociale en Afrique centrale.

Le concept de la conférence "Pont sur le Congo" entre les secrétaires de la RD Congo et du Congo-Brazzaville est une initiative historique qui s'inscrit dans une ère de transformation numérique globale. Membre de la Fédération africaine des professionnels en secrétariat et assistant de direction (FAPROSAD), l'APASC entend créer une synergie entre toutes les associations des secrétaires d'Afrique, afin de poursuivre le combat de la promotion du travail de secrétariat sur le continent...

Alain-Patrick MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO



REUNION DU 24 JUILLET 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année, le 24 juillet 2024, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette session a également connu la participation de Madame **Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public, et par visio-conférence de Monsieur **Yvon SANA BANGUI**, Gouverneur de la BEAC, Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), et de Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au premier trimestre de l'année en cours, ainsi que des perspectives à court et moyen termes. Ensuite, il a passé en revue l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise et pris acte de l'exécution de son budget au premier semestre 2024. Enfin, les membres du Comité ont examiné le projet de rapport annuel du CNEF pour l'exercice 2023.

Sur le plan international, le Comité a relevé le regain de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2024, sous l'effet principalement de l'amélioration de la demande, notamment des pays émergents et du reflux de l'inflation suite au resserrement des politiques monétaires par les principales banques centrales. Ainsi, le Fonds Monétaire International (FMI), dans les Perspectives de l'économie mondiale mises à jour au début de juillet 2024, a maintenu sa prévision de la croissance mondiale pour l'année 2024, à 3,2%, contre 3,3% en 2023 et à 3,3% en 2025.

Au niveau sous régional, le Comité a constaté une évolution globalement positive des activités économiques, soutenue par les secteurs pétrolier, minier, industriel et commercial, en dépit des niveaux encore élevés des prix à la consommation. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB de la zone ressortirait à 3,3% en 2024 contre 2,3% en 2023.

Sur le plan national, le Comité a noté une consolidation de la situation macroéconomique au premier trimestre de l'année 2024, tirée par la relance des investissements dans le secteur pétrolier. Cette évolution se traduit par un excédent du solde budgétaire global base engagements, hors dons, et une augmentation de la masse monétaire. En conséquence, l'activité économique devrait se consolider en 2024, avec un taux de croissance du PIB réel qui se situerait à +3,7%, contre +1,5% en 2023.

Sur le front des prix, l'inflation, projetée en léger repli, devrait se maintenir au-dessus du seuil communautaire, à 4,()% contre 4,3% en 2023, en relation principalement avec l'inflation importée et les perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique.

Examinant les différents **modes de financement** de l'économie congolaise, le Comité a relevé une hausse de de l'encours de crédits bruts accordés à la clientèle à 1 496,3 milliards de FCFA au 30 avril 2024, et une progression des créances en souffrance de 7,7% à 272,9 milliards. Sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, l'encours des titres publics congolais a atteint 2 319,9 milliards de FCFA, en hausse de 24,54%, représentant 35,4% du total de la CEMAC. Toutefois, le stock de la dette rapporté au PIB baisserait à 84,4% en 2024, contre 95,8% en 2023.

Par ailleurs, le Comité a pris acte de l'**exécution budgétaire** de son Secrétariat général sur les six premiers mois de l'année 2024 et adopté le **Rapport annuel 2023** du CNEF.

Le Comité a tenu également à exprimer ses félicitations au Gouvernement congolais pour la validation par le Conseil d'Administration du FMI, le 10 juillet 2024, de la cinquième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la consolidation des réformes structurelles afin de renforcer la résilience de l'économie nationale.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions des différents organes de la CEMAC et de la BEAC adoptées lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 24 juillet 2024

Le Président du CNEF,



Jean-Baptiste ONDAYE

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA SYNODALITE

Le concept de synodalité a été au cœur des échanges

L'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) et l'Institut catholique de Yaoundé (Faculté de philosophie) en collaboration avec le Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise (GIRES), le Laboratoire Ratzinger d'études francophones (LREF), le Cercle d'études et de recherches chrétiennes (CERC) et le Groupe Jogoo, philosophie Africaine, débats et questions ont organisé du 18 au 19 juillet 2024 à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville, un symposium international sous le thème: «Philosophie, synodalité et société, perspectives et enjeux africaines».

L'objectif a été de rassembler les évêques, les prêtres, les personnes consacrées, les hommes de lettres et de culture, les chercheurs, les universitaires, les séminaristes des deux grandes maisons de formation (théologat et philosophie), les étudiants, les journalistes et les fidèles laïcs du Christ autour de cette thématique. Une centaine de personnes venues de tous les horizons ont été conviées pour réfléchir sur la synodalité, concept cher au Pape François qui veut que tous convergent dans la même direction à l'instar des premières communautés chrétiennes qui vivaient ensemble.

La cérémonie d'ouverture a connu la présence de Mgr Roberto Lucchini, premier secrétaire à la Nonciature apostolique, représentant le nonce apostolique; de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, et de M. Valère Eteka Yemet, président de la Commission nationale des droits de l'homme. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a rappelé à l'ouverture des travaux que la synodalité est le chemin initié par le magistère de l'Eglise famille de Dieu.

Mgr Roberto Lucchini a, pour sa part souligné que c'était une opportunité pour l'Eglise du Congo de focaliser sa réflexion sur un sujet d'actualité dont le Pape François attache du prix.

Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire en sa qualité de parrain de ces journées scientifiques, a ouvert les travaux en expliquant que c'est une nouvelle vision de l'évangélisation de notre Eglise locale qui s'ouvre. Il a exhorté les participants à s'impliquer davantage dans cette démarche synodale comme le veut le Pape François afin de former un corps dynamique dans notre Eglise famille de Dieu où les évêques, les prêtres et les fidèles laïcs du Christ échangent, se parlent et

s'écoulent.

La Lectio magistralis (leçon inaugurale) a été donnée par



A l'ouverture des travaux

le professeur abbé Léonard Santedi Kinkupu, recteur de l'université catholique du Congo (UCC) en République Démocratique du Congo, sur la «synodalité et sa portée: dimensions personnelles, sociales et ecclésiales». Selon lui, le concept de synodalité est un processus ancien dans l'Eglise primitive où les premières communautés chrétiennes mettaient tout en commun. Il désigne un nouveau style de vie dans l'Eglise, celui de l'écoute et du partage (l'arbre à palabre, le Mbongui). Un nouveau chemin de conversion pour marcher ensemble avec la famille humaine guidée par l'Esprit-Saint pour avancer au large. C'est un mode de vie adopté par le peuple de Dieu pour manifester sa volonté de marcher ensemble avec d'autres composantes. C'est donc un acquis pour l'Eglise qui permet aux évêques, prêtres et personnes consacrées d'être à l'écoute mutuelle du peuple de Dieu pour collaborer ensemble.

Synode et Concile sont deux concepts intimement liés. Le synode est une assemblée restreinte qui regroupe un petit nombre de personnes, à l'instar de l'assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA) comme synode diocésain tenue à Brazzaville en juin-juillet 2022. Le Concile est une grande assemblée qui regroupe tous les évêques du monde entier autour du Pape (Cf. Concile Vatican II de 1965).

Les différents panelistes ont



NN.SS Manamika, Lucchini et Liluala à l'ouverture des travaux

les mouvements d'apostolat. Elles s'ouvrent aussi à l'œcuménisme à travers la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens.

Mgr Daniel Mizonzo a parlé d'une Eglise synodale qui prêche la fraternité et non la tribu ou l'ethnie.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a rappelé les vertus de la famille africaine qui se base sur le Mbongui: l'arbre à palabre.

La fin des travaux a été marquée par l'invité du comité d'organisation à capitaliser les enseignements reçus.

Pascal BIOZI KIMINOU

ARMEE DU SALUT

Les colonels Jean Laurore et Elianise Clénat, nouveaux chefs de territoire accueillis au Congo

Aéroport international Maya-maya, dimanche 4 août 2024. Les officiers divisionnaires, les chefs de service, les membres du quartier général territorial arborant l'uniforme blanc étaient mobilisés autour du secrétaire et de la secrétaire en chef du quartier général territorial de l'Armée du salut au Congo, assurant l'intérim du chef de territoire, après la mise en retraite le 30 juin dernier des colonels Eugène et Brigitte Bamanabio qui ont dirigé ce territoire pendant



Les colonels accueillis avec leurs deux enfants

six ans, pour accueillir les colonels Jean Laurore et Elianise Clénat, d'origines Haïtiennes, nommés par le général mondial de l'Armée du salut basé à Londres. L'ambiance était de taille et la joie à son paroxysme à l'aéroport international Maya-maya, sous les airs de la musique de la fanfare territoriale et les chants exécutés par les tambourinaires et la chorale territoriale pour réserver un accueil enthousiaste aux nouveaux chefs de territoire venus pour la première fois dans la capitale congolaise pour gouverner le peuple de Dieu. A leur descente d'avion, le nouveau chef de territoire et la présidente territoriale du ministère féminin ont déclaré à la presse: «Nous sommes là comme représentants de Dieu pour travailler avec tout le monde, prêcher l'Evangile et poursuivre la mission amorcée par nos prédécesseurs. Nous sommes une armée de Jésus-Christ et non du monde». Puis, les deux colonels ont passé en revue les troupes mobilisées et salué les nombreux fidèles venus les accueillir.

Les intronisations du nouveau chef de territoire et de la présidente territoriale du ministère féminin auront lieu le dimanche 11 août 2024.

Pascal BIOZI KIMINOU

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

vers le Rond point Mess Mixte de Garnison

Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville

B.P. 1431 Tél. 05 736 64 64 / 05 539 37 46

République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONGO EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY»

En sigle « C.E.P.C-SA »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital social de Francs CFA : 50 000 000

Siège social : 100 Avenue Marien NGOUABI, Immeuble HANKIRA 02, Boîte postale 5388

POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM : CG-PNR-01-2014-B14-00160

RATIFICATION DE LA CESSION D'ACTIONS - COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS

I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «CONGO EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY» en sigle «C.E.P.C-SA», tenue en date à Pointe-Noire du 20 juillet 2023, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 19 juillet 2024, enregistré à Pointe-Noire, le 28 septembre 2023 sous folio 185/4, n°7348 ayant les résolutions suivantes :

- Approbation des comptes intermédiaires de la société au 30 juin 2023 et quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat des comptes intermédiaires au 30 juin 2023 ;
- Ratification de la cession d'actions ;
- Pouvoirs.

II- Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «CONGO EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY» en sigle «C.E.P.C-SA» en date à Pointe-Noire du 22 février 2024, déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 19 juillet 2024, enregistré à Pointe-Noire, le 28 février 2024 sous folio 040/101, n° 1753 ; les résolutions suivantes ont été prises :

- Cooptation d'un nouvel administrateur ;
- Adoption du rapport de gestion ;
- Approbation des comptes de l'exercice de la société clos au 31 décembre 2023 ;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats pour ledit exercice ;

- Affectation du résultat des comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2023 ;
- Distribution d'un dividende ;
- Approbation du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale du 22 février 2024
- Pouvoirs.

III- Il ressort du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 07 mai 2024 par les actionnaires de la société «CONGO EXPLORATION AND PRODUCTION COMPANY» en sigle «C.E.P.C-SA», déposé au rang des minutes de la Notaire soussignée, le 19 juillet 2024, enregistré à Pointe-Noire, le 19 juillet 2024 sous folio 139/4, n° 3499 ; les résolutions suivantes :

- Transfert du siège social ;

- Mise à jour des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mentions modificatives effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur sous le n°G-PNR-01-2024-D-00825

Fait à Pointe-Noire, le 1^{er} août 2024

Pour mention et avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

JUBILE D'OR DE LA CHORALE LE JOURDAIN

Les choristes exhortés à chanter Dieu avec joie

Il y a cinquante ans fut fondée la chorale Le Jourdain, ayant connu plusieurs appellations au fil des temps : Les Baptistes, Bilengué Baptiste ou chorale des Jeunes. Pour commémorer cet heureux événement, une messe a été célébrée en l'église Saint Jean Baptiste de Talangaï, dimanche 30 juin 2024, treizième dimanche du temps ordinaire de l'Année liturgique B. Au cours de cette eucharistie, cinquante choristes chantants ont renouvelé leurs vœux de promesse, la présidente actuelle de la chorale avec les membres de la chorale jubilaire, ainsi que le curé de la paroisse ont reçu une bénédiction apostolique de Sa Sainteté le Pape François à l'occasion de la célébration de ce jubilé d'or.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); la messe a été concélébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la CEC, et plusieurs prêtres dont les abbés Norbert Bouka Ossangue, curé de la paroisse d'accueil, Brice Armand Ibombo, formateur au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, le père Casimir Moukoubou, directeur diocésain de liturgie et bien d'autres. Sous l'animation de la chorale jubilaire accompagnée de la chorale Mè Mvumbukidi de la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, la messe a connu la participation active des membres de la fervente et dynamique communauté paroissiale arborant les couleurs vestimentaires de leur choix et de leurs différents mouvements d'apostolat. L'abbé Norbert Bouka a prononcé le mot de bienvenue à l'archevêque de Brazzaville en le rassurant qu'il était venu chez lui, auprès des siens. Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté les choristes à chanter Dieu avec joie et simplicité en prêchant le bon

exemple aussi bien dans la chorale que dans d'autres milieux de leurs vies: «Une chorale chrétienne est, certes, un lieu d'activité musicale, mais elle est aussi un lieu d'apprentissage à la vie spirituelle.», a-t-il affirmé avant de rappeler qu'«il est interdit désormais de créer une chorale sans le consentement du Conseil pastoral paroissial et l'autorisation de la Commission diocésaine de Musique sacrée (CDMS) et du Comité diocésain des chorales (CDC)». Après l'homélie a eu lieu le rite de renouvellement des vœux de promesse des cinquante choristes chantants. De même, des diplômes de félicitation, d'honneur, et d'encouragement ont été remis au curé, à la présidente de la chorale et à plusieurs choristes afin de les encourager sur la portion du sentier qui reste à accomplir dans cette œuvre d'évangélisation par le chant. Le curé et la présidente de la chorale jubilaire ont reçu des mains de l'archevêque des distinctions pontificales traduisant la bénédiction apostolique que le Pape François leur a accordé de grand cœur à l'occasion de ce jubilé d'or. A signaler qu'à l'occasion de la célébration de ces 50 ans, un concert de chants a été



Les membres de la chorale jubilaire autour de l'archevêque

organisé, la veille, le samedi 29 juin 2024, en l'église Saint Jean Baptiste de Talangaï. Onze chorales invitées aux côtés de la chorale jubilaire ont exhibé leurs talents dans la musique sacrée, principal pilier de l'œuvre d'évangélisation par le chant. Dans son mot de circonstance, Mgr Urbain Ngassongo, fils de la paroisse, a livré la vérité historique qu'il détenait de cette chorale, en rappelant les grands noms qui ont marqué le parcours ayant débouché sur la célébration des cinquante ans de la chorale jubilaire. Le mot de remerciements du curé suivi de l'ultime intervention de l'archevêque ont permis de boucler cette historique célébration eucharistique.

.... Ils ont dit : Mme Zita Alida Obambi Abandza, présidente de la chorale jubilaire: «C'est une joie. Vivre les 50 ans d'existence d'un mouvement d'apostolat d'une paroisse, ce n'est pas facile. Il y a eu des hauts et des bas. Nous sommes des chrétiens, il arrive que nous ayons des comportements qui déçoivent un peu, mais on a tenu jusqu'à accomplir un de-



mi-siècle d'existence. Ce n'est qu'une joie pour nous. Recevoir un diplôme du Pape, c'est une grâce reçue du Saint-Père, des mains de notre papa l'archevêque de Brazzaville. Pour les 50 prochaines années, on doit renforcer nos capacités musicales, on doit être plus assidus au travail. Je remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, notamment à vous les hommes des médias, et surtout à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, qui a bien voulu honorer de sa présence pour présider cette célébration eucharistique.»

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA.

XIX^e DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE B

«Moi, je suis le pain qui est descendu du ciel»

Textes: 1 R 19,4-8; Ps 33 (34),2-3,4-5,6-7,8-9; Ep 4,30-5,2; Jn 6,41-51

Nous continuons la méditation du chapitre VI de l'évangile de Saint Jean: Jésus révèle qu'il est «le Pain descendu du ciel», et que sa chair est «donnée pour la vie du monde». Contemplons ces deux verbes, qui vont être très importants pour interpréter l'identité de Jésus: «descendre», «donner».

Les foules rassemblées autour de lui ne comprennent pas les paroles de Jésus. Qu'est-ce que c'est que ce «pain» dont il parle? Mais premièrement: comment peut-il dire être «descendu du ciel»?

Avant de s'interroger sur tout le reste, ses auditeurs se bloquent en effet sur la question des origines de Jésus. Ils considèrent d'en savoir déjà tout ce qu'il suffit: «Celui-là n'est-il pas Jésus, fils de Joseph? Nous connaissons bien son père et sa mère». Et alors ils récriminent contre lui: «Comment peut-il dire maintenant: Je suis descendu du ciel?»

La récrimination des Juifs est une sorte de murmure, qui répand un préjugé parmi eux, en façonnant et conditionnant la liberté d'esprit de ceux qui l'entendent. C'est le préjugé de ceux qui pensent posséder déjà en eux-mêmes tous les critères pour connaître et évaluer une personne, une réalité, une situation. Dans ce cas, l'horizon mental des habitants de Capharnaüm est restreint dans leur expérience locale et cela semblerait suffire: quelle autre origine pourrait avoir Jésus, au-delà de ses parents? Comment pourrait-il prétendre venir du ciel?

Cependant, par ce préjugé les Juifs n'arrivent pas à faire attention à une autre expérience qu'ils viennent de toucher du doigt: d'où venaient les pains que Jésus avait multipliés? Les cinq pains que Jésus avait bénis, pouvaient-ils expliquer l'origine d'un don qui avait rassasié cinq mille personnes? Et alors ce signe n'avait-il pas déjà montré l'œuvre de Jésus à son origine dans le ciel? Si, mais très souvent les préjugés du cœur empêchent de voir même la réalité montrée par les yeux.

En effet, quand Jésus parle de soi-même comme du pain descendu du ciel, il a déjà donné la clé pour comprendre ses paroles. Il l'a fait par le signe de la multiplication des pains. Vraiment il «descend du ciel», le sens de ce langage est réel.

En disant qu'il «descend», Jésus ne veut pas revendiquer sa supériorité en termes de puissance, mais montrer sa proximité à nous tous. La descente, l'abaissement, caractérisent toujours son action de grâces et de miséricorde. En se révélant comme Celui qui «descend» du ciel, Jésus nous assure de son amour de compassion, de partage, de présence à notre côté. Et il nous invite à suivre son exemple, comme il le dira plus tard: «Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds, vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez, vous aussi, comme j'ai fait pour vous». Si Jésus est celui qui descend, son disciple - n'importe quel rôle qu'il a dans la société et dans l'Eglise - ne peut pas être celui qui s'élève, car «en effet, quiconque s'élève sera abaissé; et qui s'abaisse sera élevé» (Lc 14,11).

L'autre verbe caractérisant l'identité de Jésus, Pain de la vie, est «donner». Jésus est intimement «Celui qui donne soi-même» et qui est donné par son Père. Il l'avait déjà dit à Nicodème: «Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle» (Jn 3,16). Et il dit encore, étant le bon pasteur: «Voici pourquoi le Père m'aime: parce que je donne ma vie, pour la recevoir de nouveau. Nul ne peut me l'enlever: je la donne de moi-même» (Jn 10,17-18).

C'est à nous alors de choisir: qu'est-ce que nous voulons faire de notre vie? L'employer pour prendre ou pour donner? Pour l'enrichir ou pour la donner? Jésus, Lui l'a donnée. Quant à nous, «Qui aime sa vie la perd; qui s'en détache en ce monde la gardera pour la vie éternelle» (Jn 12,25).

P. Francesco BRANCACCIO

TEMOIGNAGE

Sauver la basilique Sainte-Anne du Congo

(Suite de l'édition précédente)

Nous publions ci-après la suite de l'article du Professeur André-Patient Bokiba, consacré à l'histoire de la basilique Sainte Anne du Congo, paru dans notre précédente édition en page 8.

La problématique des antagonismes impose de résoudre quelques contraintes liées à la société coloniale. Le premier antagonisme est d'ordre racial: le contexte colonial impose la discrimination Blanc-Noir comme axe majeur de la structuration de la société. Il y a ainsi, comme je l'ai indiqué plus haut, deux missions, une pour les Blancs, Saint François d'Assise et une autre réservée aux Noirs



La basilique Sainte-Anne du Congo

de Poto-Poto et de Bakongo, la Cathédrale Sacré-Cœur. Le deuxième antagonisme concernant cette dernière

mission est d'ordre ethnique sur fond de discrimination linguistique: les Chrétiens originaires de Bakongo prient en lari, ceux de Poto-Poto sont des Bangala et prient en lingala: cela impose des exercices de dévotion par alternance. Moralité: le vicariat apostolique de Brazzaville va se résoudre à l'idée de créer deux pôles de dévotion spécifique, un à Bacongo. Autour de l'église Saint-Claver confié au père Hilerman et un autre à Poto-Poto confié au père Nicolas Moysan. A la mission de Poto-Poto, quartier cosmopolite à prédominance Bangala, se pose la question de la langue du culte, car il y en a



Prof André-Patient Bokiba

en fait trois: le mbochi, le téké et le lingala. Il est malaisé de jongler entre les trois langues dans le discours d'évangélisation, de passer, pour désigner le ciel, de yulu, à likolo et à iko. Il a fallu opérer un choix: il s'est porté sur le lingala. Au-delà des paradoxes et des antagonismes, l'entreprise d'évangélisation devait

dans le vicariat apostolique de Brazzaville poursuivre sa dynamique d'enracinement, notamment par le choix du site d'implantation.

Site d'implantation: Poto-Poto et le quartier Bonga

Dans son ouvrage, Georges Mabona décrit excellemment le peuplement du Quartier de Poto-Poto. Celui-ci va de la zone du palais de Justice et rassemble des populations de diverses origines: de sénégalaises, des ressortissants, de la rive gauche du fleuve, des ressortissants du secteur de Mossaka (majoritairement les Bouègni, les Likoualas et les Bobangi de la Basse

Likouala-aux-Herbes) se retrouvèrent au quartier Bonga, à Brazzaville, sous l'autorité à cette époque, de Désiré Sosso, le chef dudit quartier, et à l'île Mbamou, sous l'autorité de M. Bobénda, père de Bernard Mambéké Boucher. Au quartier Bonga se situent les concessions familiales des Dos Santos, des François Balou, père des Jean, Abel, Félicité, des Békiabéka, des Ndouabéka, qu'est bâtie la basilique Sainte-Anne du Congo.

(A suivre)

Professeur André-Patient BOKIBA



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'AFFORESTATION ET LE REBOISEMENT

@Kintélé- Brazzaville, 02-05 juillet 2024

ALLOCUTION DE MONSIEUR ACHIM STEINER, ASSOCIE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES, ADMINISTRATEUR DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

*Excellencies,
Ladies and gentlemen,*

It is a privilege to join this timely event organized by the Governor of the Republic of Congo, the African Union Commission for African Forum of Forest, and United Nations Forum on Forests.

African Forest Forum and United Nations Forum on Forest. It aims to see new effort to advance, major global environmental objectives. That includes the Kunming Montreal Biodiversity Framework, the Paris Agreement and land degradation neutrality targets. It recognizes that afforestation and reforestation to restore ecosystems and natural habitats are not only urgent priorities to hold the relentless erosion of our planet's biodiversity and ultimately human well – being.

It can reverse the degradation of forest land that 70 million indigenous people call their home, and often their main source of livelihood.

Indeed, forest represent the most effective nature-based technology to absorb and lock away carbon and slow climate change.

It is this thinking that underpins the United Nations Development Program's global support including on the continent of Africa, where forests represent towering pillars that weave together the threads of ecological resilience; human well – being and economic opportunity.

In this respect, I would like to outline three key vectors of focus/

First: UNDP is supporting policies and measures aimed at reducing deforestation and promoting sustainable forest management. That includes embedding these in nationally, determined contributions on the NDCs, which is amongst the objectives of UNDP's ambitions climate promise.

As underlined by the UN Secretary General, this initiative is now the vehicle through which the UN system is scaling up support for the development of vital third -generation NDCs that must have an increased emphasis on forests as part of their next generation. For instance, Lugtogama, where UNDP is supporting efforts to restore half a million hectares of savanna lands and shea parklands, alongside establishing 25 000 hectares of forest plantations.

This contribution to forest conservation and climate mitigation while also boosting livelihoods and resilience time is shocks for women in the sheer value chain.

Second through our nature pledge, UNDP is accelerating globally transformative na-

ture – based solutions, including a focus on forests with a diverse array of partners, including local communities or women's organisations. That includes pioneering ways to address weak or absent land tenure and mites, which often contribute to deforestation.

Consider Indonesia, where we are supporting the social forestry program to allocate some 10% of its state forests for management by indigenous and local communities. Finally, the global total of domestic and international finance directed to forest – based climate mitigation and conservation solutions averages just 2,3 billion \$ per year or 1% of the amount actually required. It means that many countries miss out on the economic and development opportunities of the transition to a nature – positive future and development pathway. Therefore, effort like integrated National Financing Frameworks

can help to close this gap, something that UNDP and UN are now supporting in over 80 countries around the word.

Or consider UNDP's Biodiversity Finance Initiative which can assist more countries to leverage innovative financial vehicle to drive finance towards forests, like that for nature swaps and green bonds.

Indeed, as global demand for commodities such as soy and palm oil rise, new partnerships are key, including with the private sector. For example, we can look to Ecuador, where UNDP is now partnering with the government and the private sector to create a ground-breaking deforestation – free certification scheme.

Excellencies, ladies and gentlemen, as we all work towards the biodiversity, climate and land cops later this year, The UN family is committed to enhancing international cooperation to support afforestation and reforestation as global public goods across the continent of Africa.

In so many ways, forests are at the root of efforts to advance the global goals, sheltering our planet's precious biodiversity and where the canopies of climate resilience can shelter the many generations to come

In line with this sentiment I wish you a most productive conference.

Thank you



Achim Steiner, UNDP Administrator

Traduction en français :

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un privilège de participer à cet événement opportun organisé par le gouverneur de la République du Congo, la Commission de l'Union africaine pour le Forum africain sur les forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts.

Forum forestier africain et Forum des Nations Unies sur les forêts. Il vise à voir de nouveaux efforts pour faire avancer les principaux objectifs environnementaux mondiaux. Cela inclut le Cadre de Kunming Montréal pour la biodiversité, l'Accord de Paris et les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres.

Il reconnaît que le boisement et le reboisement visant à restaurer les écosystèmes et les habitats naturels ne sont pas seulement des priorités urgentes pour freiner l'érosion incessante de la biodiversité de notre planète et, en fin de compte, le bien-être humain.

Cela peut inverser la dégradation des terres forestières sur lesquelles 70 millions d'autochtones habitent et constituent souvent leur principale source de revenus.

En effet, la forêt représente la technologie naturelle la plus efficace pour absorber et séquestrer le carbone et ralentir le changement climatique.

C'est cette réflexion qui sous-tend le soutien mondial du Programme des Nations Unies pour le développement, notamment sur le continent africain, où les forêts représentent d'imposants piliers qui tissent ensemble les fils de la résilience écologique ; bien-être humain et opportunités économiques.

À cet égard, je voudrais souligner trois vecteurs clés d'intervention/

Premièrement : le PNUD soutient les politiques et mesures visant à réduire la déforestation et à promouvoir la gestion durable des forêts. Thant inclut leur intégration dans des contributions déterminées au niveau national sur les CDN, ce qui fait partie des objectifs de la promesse climatique du PNUD.

Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU, cette initiative est désormais le moyen par lequel le système des Nations Unies intensifie son soutien au développement de CDN vitales de troisième génération qui doivent mettre davantage l'accent sur les forêts dans le cadre de la prochaine génération.

Par exemple, Lugtogama, où le PNUD soutient les efforts visant à restaurer un demi-million d'hectares de savanes et de parcs à karité, tout en créant 25 000 hectares de plantations forestières.

Cette contribution à la conservation des forêts et à l'atténuation du changement climatique, tout

en améliorant les moyens de subsistance et la résilience, constitue un choc pour les femmes tout au long de la chaîne de valeur.

Deuxièmement, grâce à notre engagement en faveur de la nature, le PNUD accélère les solutions mondiales transformatrices basées sur la nature, notamment en mettant l'accent sur les forêts avec un large éventail de partenaires, notamment les communautés locales ou les organisations de femmes. Cela inclut des moyens novateurs de remédier à la faiblesse ou à l'absence de régime foncier et aux acariens, qui contribuent souvent à la déforestation.

Prenons l'exemple de l'Indonésie, où nous soutenons le programme de foresterie sociale visant à allouer environ 10 % de ses forêts domaniales à la gestion par les communautés autochtones et locales.

Enfin, le total mondial des financements nationaux et internationaux consacrés aux solutions forestières d'atténuation et de conservation du climat s'élève en moyenne à seulement 2,3 milliards de dollars par an, soit 1 % du montant réellement nécessaire. Cela signifie que de nombreux pays passent à côté des opportunités économiques et de développement lié à la transition vers une nature – un avenir positif et une voie de développement. Par conséquent, des efforts tels que les cadres de financement nationaux intégrés peuvent contribuer à combler cet écart, ce que le PNUD et l'ONU soutiennent désormais dans plus de 80 pays à travers le monde.

Ou pensez à l'Initiative de financement de la biodiversité du PNUD qui peut aider davantage de pays à tirer parti de véhicules financiers innovants pour diriger le financement vers les forêts, comme celui des échanges naturels et des obligations vertes.

En effet, à mesure que la demande mondiale de produits tels que le soja et l'huile de palme augmente, de nouveaux partenariats sont essentiels, notamment avec le secteur privé. Par exemple, nous pouvons nous tourner vers l'Équateur, où le PNUD s'associe désormais au gouvernement et au secteur privé pour créer un système de certification révolutionnaire sans déforestation.

Excellences, Mesdames et Messieurs, alors que nous travaillons tous en faveur de la biodiversité, du climat et des terres plus tard cette année, la famille des Nations Unies s'engage à renforcer la coopération internationale pour soutenir le boisement et le reboisement en tant que biens publics mondiaux sur tout le continent africain.

À bien des égards, les forêts sont à la base des efforts visant à faire avancer les objectifs mondiaux, abritant la précieuse biodiversité de notre planète et où les auvents de résilience climatique peuvent abriter les nombreuses générations à venir.

Conformément à ce sentiment, je vous souhaite une conférence des plus productives.

Je vous remercie.



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'AFFORESTATION ET LE REBOISEMENT
@Kintélé- Brazzaville, 02-05 Juillet 2024

**ALLOCUTION DE MADAME ADAMA DIAN BARRY, REPRESENTANTE
 RESIDENTE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
 LE DEVELOPPEMENT (PNUD) EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Excellence Mme. Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière de la République du Congo, pays organisateur de cette conférence internationale
Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de la République du Congo,
Excellences Mesdames et Messieurs les membres des Gouvernements prenant part à cette conférence
Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chefs de mission diplomatique

Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République du Congo
Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies, chers collègues
Mesdames et Messieurs les chefs de délégations des pays
Mesdames et Messieurs les représentants des ONG, société civile et secteur privé
Mesdames et Messieurs les experts, et participants

Au nom du Programme des Nations Unies pour le Développement, Permettez moi à l'entame de mes propos, de saluer la République du Congo, et son Gouvernement, porté par Son Excellence Denis Sassou Nguesso, Président de la République, chef de l'Etat, pour son leadership et son engagement continue et constant pour la cause commune de lutte contre les changements climatiques, la sécheresse et la désertification, ainsi que la protection de la biodiversité.

Je ne puis taire ma satisfaction et le sentiment d'honneur qui m'anime, en prenant la parole parole aujourd'hui lors de cette première Conférence internationale de son genre, visant à discuter d'un sujet aussi crucial que celui de l'afforestation et du reboisement

En effet, chaque année le monde perd près de 10 million d'ha de forêts, soit la taille du Portugal, et, l'Afrique et le bassin du Congo particulièrement perdent respectivement 3,9 millions d'ha et 2 millions d'ha chaque année.

Cette déforestation galopante compromet non seulement l'intégrité des écosystèmes forestiers et les moyens de subsistance qui en dépendent, mais exacerbe également le changement climatique en libérant dans l'atmosphère le carbone stocké, et en réduisant la capacité des forêts à séquestrer le carbone.

Il est important de rappeler que les écosystèmes forestiers constituent LES solutions basées sur la nature par EXCELLENCE, pour lutter contre le changement climatique et promouvoir le développement durable.

Aussi, les couverts forestiers jouent un rôle essentiel pour l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, car 90 % des Contribution Déterminées Nationales (CDN) nouvelles ou mises à jour tiennent compte de ces forêts et de l'utilisation des terres.

Excellence Madame la Ministre
Mesdames et Messieurs

Les statistiques dénotent que l'année 2023 a été la plus chaude jamais enregistrée sur la terre. Dans ce contexte mondial marqué par des niveaux records d'augmentation des températures terrestres, les actions d'afforestation et de reboisement de grandes envergures constituent plus que jamais une voie par excellence non seulement de lutte contre les changements climatique, de préservation de la biodiversité, de protection des ressources naturelles, mais aussi et surtout d'amélioration des conditions de subsistance et lutte contre la pauvreté pour de nombreuses populations à travers la planète.

En dépit de cette évidence, les diverses initiatives de restauration de couvert forestiers prises aux niveaux régional et international, restent mitigés sur le terrain.

En effet, en dépit de la volonté politique de plusieurs pays pour des programme d'afforestation et de reboisement, l'un des obstacles majeurs à l'atteinte des objectifs de grande envergure reste l'absence de moyens financiers adéquats et à la mesure des ambitions. A cet effet, malgré l'absence de données officielles sur le gap financier à combler, il est estimé qu'entre **44 et 52 milliards de USD seraient nécessaires chaque année pour atteindre la plupart des objectifs d'afforestation et de reforestation.**



Mme Adama Dian Barry

Par conséquent, vous en conviendrez avec moi, que cette situation requière une batterie d'interventions innovantes, notamment le renforcement du développement et déploiement d'instruments financiers innovants dans le cadre d'initiative commune à l'instar de la Décennie des Nations Unies sur la Restauration des Écosystèmes.

Au Programme des Nations Unies pour le Développement, nous déployons trois solutions d'accélération des financements des interventions de promotion de la reconstitution de la biodiversité ainsi que de prévention du déboisement et des changements climatiques :

1. Les Cadres Nations de Financements Intégrés, qui sont des outils dont plusieurs États se sont déjà dotés, permettant de canaliser les flux de financement publics

et privés vers les intervention en faveur de la biodiversité et du climat. Cet outil permet ainsi de mieux capitaliser sur les sources de financements issus du marché du carbone et du secteur privé. Je rappelle d'ailleurs qu'en marge de cette conférence, le PNUD animera un side event sur le marché du carbone pour mieux expliquer les enjeux et les opportunité offert par ces mécanismes de financement;

2. La finance de la biodiversité, ou BIOFIN, est un instrument que le PNUD déploie dans plusieurs pays avec nos partenaires de l'Union Européenne, visant à renforcer et promouvoir les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité.

3. La Promesse Climat, est un projet qui permet une offre intégrée de services des Agences des Nations Unies et des partenaires au développement, visant à accompagner les États dans la structuration de Contributions Déterminées Nationales SMART, et à haut impact pour réduire la température de la planète.

Mesdames et messieurs,

Avant de clore mon propos, permettez moi enfin de relever que la présente Conférence internationale intervient à un moment stratégique, coïncidant avec le lancement le 23 avril 2024 à New York de la Promesse Climatique 2025 par le Secrétaire Général des Nations Unies en vue d'aider les pays en développement **à renforcer la qualité et le potentiel d'investissement** et à accélérer la mise en œuvre des CDN pour favoriser le développement durable et surtout réduire le réchauffement de la planète.

Dans le cadre de cet appel du Secrétaire Général des Nations Unis, le Programme des Nations Unies pour le Développement, entend valoriser l'infrastructure des États à travers les CDN pour impulser une approche d'intervention mieux coordonnée et plus intégrée.

Ainsi, je renouvelle ici notre engagement à travailler aux côtés des Etats et partenaires au développement pour :

1. Favoriser la coopération mondiale en faveur d'un soutien politique, technique et financier aux programmes de reboisement et de boisement, en tant que solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique et le développement économique durable.

2. Favoriser l'accès des pays du Continent Africain notamment, aux marchés du carbone : les pays ont besoin d'accéder à des volumes plus élevés de financement international du climat afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs NDC et le financement du carbone est l'une de ces sources.

3. Adopter des approches et stratégies mondiales/régionales concertées favorisant la production et la diffusion de données scientifiques permettant notamment une quantification des couverts forestiers, les financements requis et disponibles;

Je vous remercie de votre aimable attention, et vous souhaite de fructueux travaux, tout en félicitant une fois de plus le Gouvernement du Congo pour cette excellente initiative et souhaiter à l'ensemble des participants des engagements fructueux et constructifs au cours de cette Conférence./

LYCEES D'EXCELLENCE DE MBOUNDA ET OYO

Ça se bouscule à l'entrée !

La campagne des examens d'Etat cuvée 2024 est arrivée à son terme avec l'organisation le 30 juillet sur toute l'étendue du territoire du concours d'entrée dans les lycées d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo dans la Cuvette. Ils sont 397 candidats dont 178 filles à l'assaut de ces deux prestigieuses écoles dont dispose le Congo à ce jour, pour 120 places, à raison de dix par département.

Brazzaville a présenté 72 candidats parmi lesquels 24 filles. Le collège d'enseignement général (CEG) La Fraternité à Baongo, dans le 2^e arrondissement a été le centre choisi pour le déroulement des épreuves des candidats de la ville-capitale. C'est le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, qui avait donné le coup d'envoi des épreuves. Il avait à ses côtés plusieurs personnalités dont le conseiller du Chef de l'Etat en charge de l'éducation, le Pr Louis Bakabadio, et l'administrateur-maire de Baongo,

Bernard Batantou.

Le département de Pointe-Noire, quant à lui, a inscrit 114 candidats dont 50 filles. Les compétiteurs ont, comme à l'accoutumée, affronté les épreuves de mathématiques, de dictée-questions, d'expression écrite et de questions de cours.

Satisfait d'une bonne fin du processus des examens d'Etat, Jean-Luc Mouthou a indiqué que le concours d'entrée dans les lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo est une évaluation très chère au Président de la République «qui a voulu mettre dans ces entités les



Les candidats pendant la compétition

meilleurs élèves de notre pays et promouvoir d'ailleurs le brassage entre les communautés nationales, et permettre ainsi d'extirper de ce lot la meilleure expertise possible susceptible de contribuer au développement de notre pays». Il a rassuré les parents d'élèves de la bonne prise en charge de cette crème très utile pour l'essor du Congo: «Je vou-

drai vous dire que ce sont des établissements qui ont été voulus par le Président de la République et qui nous garantit les meilleures conditions d'encadrement et de prise en charge des enfants. Les meilleurs résultats affichés au cours de ces dernières années en sont des preuves».

Germaine NGALA

EMPGL

Des résultats scolaires en progression

A l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), la cérémonie solennelle marquant la fin de l'année scolaire 2023-2024 et l'adieu de la promotion sortante se sont déroulés, samedi 13 juillet. C'était sous la houlette du Chef d'Etat-major général adjoint des Forces armées congolaises, le général de division René Boukaka.

Le président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale ; le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du Chef de l'Etat, secrétaire général du Conseil national de sécurité ; le Pr Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation; le général de brigade Charles-Victoire Bantadi, commandant des écoles des forces armées congolaises (F.A.C); l'AET Rémy Ayayos Ikounga, président de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo et président des Associations des AET d'Afrique, les présidents des associations d'anciens enfants de troupe des pays d'Afrique et d'autres invités étaient aux côtés du général de division René Boukaka.

L'exécution de l'hymne de l'école par les enfants de troupe (élèves), la passation du fanion entre les élèves de la terminale et ceux de la 1^{ère}, le baptême de la promotion sortante, dénommée «colonel Sébastien Souza Sayeto», la proclamation des résultats par Raoul Ngassaki, directeur des études, etc., ont été les différentes séquences de cette cérémonie.

Dressant le bilan des activités menées par rapport aux objectifs fixés, le colonel-major Camille Serge Oya, comman-

dant de l'école, a souligné : «Le taux de réussite de l'école est de 99,70% et la moyenne générale est de 14/20, alors que l'année dernière elle était de 12/20. Cette année, 316 enfants de troupe ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 11, 50/20 ; 91 élèves ont réussi à avoir une moyenne entre 14 et 17/20. Toujours cette année, les moyennes suivantes ont été obtenues pour l'accès au tableau d'honneur de l'école: le collège, 14/20 ; et nous avons 66 élèves inscrits au tableau d'honneur; pour le lycée, (13/20), 24 élèves inscrits au tableau d'honneur».

Trois élèves de l'école inscrits au Lycée Saint Exupéry ont passé les épreuves du baccalauréat français, et ont été déclarés admis avec la mention très bien. Ndouniam d'Eta, le premier, a obtenu une moyenne de 17. Les meilleurs élèves ont été récompensés, comme le veut la tradition de l'école, dont certains avec des prix offerts par le Président de la République, notamment le major de la promotion Victor Edimou de la 6^e, avec une moyenne de 17/20. L'élève de terminale C inscrit au lycée français avec une moyenne de 17/20, le major du cycle lycée de la 1^{ère}/D Pandzou avec 16 de moyenne ont aussi été ré-



Jean Dominique Okemba et Louis Bakabadio posant avec les meilleurs élèves après remise des prix offerts par le Chef de l'Etat.

compensés... Des diplômes d'honneur ont été remis aux cadres de l'école.

L'Association des anciens enfants de troupe du Congo n'est pas restée en marge, son président Rémy Ayayos Ikounga a remis à l'école un don constitué

de deux imprimantes. Le défilé des enfants de troupe a été le point final de la cérémonie d'émulation de cette école qui accueille également des élèves d'autres pays du continent.

Alain-Patrick MASSAMBA

FRANCOPHONIE

Le concours "Ma thèse en 180 secondes" a vécu

Le concours "Ma thèse en 180 secondes (MT180S)" s'est déroulé à Brazzaville du 24 au 29 juin dernier sous la direction du Pr Edouard Ngamountsika, responsable de l'Agence universitaire de la francophonie au Congo. C'est une initiative de cette organisation francophone, visant à valoriser la recherche doctorale en la rendant accessible à un public plus large, en 3 minutes. C'est Lhucklev Tsabi, doctorant en grammaire française à l'Université Marien Ngouabi, qui est sorti vainqueur de cette 2^e édition organisée par le bureau du Congo. Ce format, inspiré du concours international «Ma thèse en 180 secondes», permet aux docto-

rants de présenter leur sujet de recherche de manière concise et captivante. Selon le Pr E. Ngamountsika, l'objectif est de développer chez les doctorants la capacité de synthétiser et de communiquer efficacement sur leurs travaux, compétences essentielles dans le monde académique et professionnel. Pour atteindre cet objectif, il était impérieux de fournir aux participants une formation adéquate en communication et en techniques de présentation. Pour les 15 finalistes du Congo, cette préparation a été animée par le Pr Bienvenu Boudimbou, Maître de conférences à l'Université Marien Ngouabi. Elle s'est déroulée sous forme d'ateliers, de travaux

PORTRAIT

Le général André Fils Obami Itou, nouveau commandant des Forces de police

Désormais auréolé de sa casquette de commandant des Forces de police, le général de 1^{ère} classe André Fils Obami Itou a, entre autres missions, celle de relever les défis sécuritaires en République du Congo.

Qui est cet officier-général?

Agé de 49 ans, le général de police André Fils Obami Itou est un ancien enfant de troupe de la promotion Adrien Kassa Koumba. Officier, il a suivi différentes formations: à l'école militaire interarmes de Saint Cyr ; de (Base) pétrolière interarmées de Chalon ; des troupes aéroportées de Pau et d'entraînement au combat de France.

Il a été également formé à l'école nationale supérieure de police de Cannes, de (Boiselle) ; à l'Institut des hautes études de défense de Paris ; à l'école nationale de police et de protection, d'intervention de Kikushi ; de Kapolo et de Kimina en Angola et à l'académie internationale de l'application des lois de Gaborone, au Botswana.

Détenteur d'un Diplôme d'études universitaires générales (D.E.U.G.) en administration économique et sociale et d'une licence en



Le général de police André Fils Obami Itou

droit public, le général de police André Fis Obami Itou a occupé, entre autres fonctions, celles de chef de division, formation et instruction ; de commandant de la compagnie spéciale et de commandant du Groupement d'actions spécialisées. Après son passage au Commandement des unités spécialisées (COMUS), il est affecté à la direction générale de la sécurité présidentielle avec pour fonctions successives celles de : chef des opérations; directeur de la protection et directeur des voyages présidentiels de 2006 à 2017. Il est nommé commandant en second, chef d'Etat-major général de police, le 16 mai 2017, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa nomination, le 3 juillet 2024, en qualité de commandant des Forces de police.

En terme de distinctions, il en a plusieurs à son actif: chevalier dans l'ordre du mérite congolais ; officier dans l'ordre du mérite congolais et médaille d'honneur de la police ; médaille dans l'ordre de la Croix de la valeur militaire ; chevalier dans l'ordre national de la paix. Il est marié et père de trois enfants.

Alain-Patrick MASSAMBA



Le Pr Édouard Ngamountsika en costume gris et les lauréats

pratiques sur la manière de structurer un discours, d'utiliser des supports visuels efficacement et de captiver l'audience en un laps de temps, soit 180 secondes. En outre, il était question de créer un environnement de soutien où les doctorants pouvaient pratiquer et recevoir des retours constructifs, en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, à travers les réseaux sociaux. La réussite de cet événement s'est surtout reposée sur une bonne organisation notamment: la promotion de l'événement pour attirer un public diversifié, la sélection d'un jury compétent constitué des enseignants de rang A et la mise en place d'une bonne logistique pour le jour de la finale nationale. A rappeler que le vainqueur national, Lhucklev Tsabi, représentera

le pays à la finale internationale qui se tiendra en Côte d'Ivoire. Deux autres, le deuxième et le troisième ont aussi été récompensés, enfin une jeune doctorante a reçu le prix spécial du jury. «Il est essentiel de reconnaître et de récompenser les efforts des participants, que ce soit par des prix, des certificats ou des opportunités de networking. En maîtrisant la mise en valeur de leurs travaux en peu de temps, les doctorants acquièrent non seulement une compétence précieuse, mais contribuent également à la diffusion du savoir et à l'engagement du public envers la science», a indiqué l'un des organisateurs.

Gaule D'AMBERT

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail : noelmountounotaire1@gmail.com

“SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO”
Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Capital : 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social : 109, av. Denis Ngoma
Pointe-Noire

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit juillet deux mil vingt-quatre, enregistré le dix-sept juillet de la même année, **Folio 137/1 n°3449**, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société **SEAOWL ENERGY SERVICES CONGO SA**, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 109, Avenue Denis NGOMA.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a :

- Nommé en qualité de représentant de l'Administrateur Général, Madame **Amandine Julie Soizic CRESTIAN** épouse **PASCAL**, en remplacement de Madame **Sandrine MOREIRA**, pour une durée d'un (1) an avec tacite reconduction, soit jusqu'à la révocation de son mandat soit par démission soit par décision de l'actionnaire unique ;

- Décidé qu'aucune rémunération ne sera versée au titre de cette représentation ;

- Conféré tous pouvoirs à **Maître Noël MOUNTOU**, Notaire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité et autres prescrites par la loi et afférentes aux résolutions ci-dessus.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 22 Juillet 2024 sous le n°**CG-PNR-01-2024-D-00784**.

Pour avis
Maître Noël MOUNTOU
NOTAIRE



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Projet CFRAD-ICC (Réhabilitation du Centre de Formation et de Recherche en Art Dramatique), Brazzaville, République du Congo

Travaux de démolition (lot 1) et d'aménagement extérieur (lot 2) du site du CFRAD, Brazzaville, République du Congo

Synthèse de l'appel d'offres

Pays	République du Congo
Ville	Brazzaville
Projet	CFRAD-ICC
Financement	Ambassade de France en République du Congo
Bénéficiaire	Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs (MICTAL) – Rép. du Congo
Mise en œuvre	Expertise France
Nature du marché	Travaux
Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
Législation	Française
Date de clôture	21 août à 13h Paris/12h Brazzaville

Documents du marché (DCE) à télécharger sur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvanced-Search&AllCons&id=2597733&orgAcronyme=s2d>

Dans le cadre de la dématérialisation des achats, Expertise France lance cet appel d'offres via la Plateforme des Achats de l'Etat « PLACE ».

Pour soumissionner à cet appel à projet :

- Cliquer sur le lien ci-dessus pour inscrire votre entreprise sur la plateforme, en renseignant toutes les informations demandées (cliquer sur le bouton se connecter en haut de l'écran à votre droite, ensuite cliquer sur m'inscrire) ;

- Télécharger le dossier de consultation. Pour toutes demandes d'assistance, prière de contacter, tous les jours ouvrés de 10h00 à 19h00 heure de Paris : 00 33 9 72 37 01 30

REPUBLIQUE DU CONGO PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-006-PANC-SC23

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ONG SPECIALISEE DANS la sensibilisation des communautés locales et des populations autochtones sous forme de theatre forum sur les thematiques environnementales

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Ce projet vise à promouvoir des pratiques agroforestières climato-intelligentes afin de réduire l'expansion agricole dans les zones forestières et améliorer les conditions de vie des communautés locales.

Pour renforcer l'appropriation du projet par les communautés locales et les populations autochtones (CLPA), le PANC souhaite utiliser le théâtre forum comme outil de sensibilisation sur les thématiques environnementales.

Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'une ONG chargée de la Sensibilisation des communautés locales et des populations autochtones sous forme de théâtre forum sur les thématiques environnementales.

Les services de consultant («les Services») comprennent : a). le renforcement de l'information et la sensibilisation des CLPA sur le projet PANC b) la mise en évidence du rôle clé des femmes dans l'agroforesterie, la restauration des terres, les efforts de résilience et d'atténuation du changement climatique et c) la promotion des pratiques de conservation et d'agriculture durable.

La durée nécessaire pour accomplir la mission est de six (06) mois à compter de la date de signature de l'ordre de service répartie sur deux (02) ans.

L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission.

La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI)» de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

Le Consultant doit être une ONG intervenant dans le domaine du développement, ayant une expertise technique avérée et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'information et éducation communautaire.

Les critères de présélection sont les suivants :

a). Avoir réalisé des missions similaires ;
b). Avoir une bonne connaissance des problématiques environnementale et sociale au Congo, plus particulièrement dans les Départements de la Sangha et de la Likouala ;

c). Avoir une bonne connaissance technique de la pratique de Sensibilisation à la protection de l'environnement, Promotion des pratiques agricoles durables et Gestion des ressources naturelles et réduction des déchets ;

d). Avoir une expérience de travail avec les projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, FIDA, PNUD, FAO, etc.) serait un atout.

Un participant sera sélectionné conformément à la méthode de qualification des consultant (QC) décrite dans le Règlement de passation des marchés.

L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUTEY, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panc-congo2022@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : panccongo2022@gmail.com ou déposé en support physique sous enveloppe fermée et porter en objet la mention « la Sensibilisation des communautés locales et des populations autochtones sous forme de théâtre forum sur les thématiques environnementales », au plus tard le 16 août 2024 à 16h00 (heure Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 02/08/2024

La Coordinatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES
INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER**

**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès**

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

**COORDINATION PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC
INDUSTRIEL DE MALOUKOU**

**UNITE DE GESTION DU PROJET
N° 1405 MGT-PAPIM-UGP**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 2024-001/MATIER/DGGT-PAPIM-UGP.
« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL
DE MALOUKOU »**

1. Le Gouvernement de la République Congo a reçu un crédit (ci-après dénommé «prêt») de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) en vue de financer le projet de l'aménagement du parc industriel de MALOUKOU. Le Gouvernement se propose à cet effet d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés et intégralement financés sur la contrepartie BADEA, au titre **des travaux d'aménagement du parc industriel de MALOUKOU**.

La Délégation Générale aux grands travaux invite votre société, par le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO), à soumettre vos Offres (technique et financière) sous pli fermé, pour la réalisation des travaux dudit projet subdivisés en deux (02) lots :

Lot n° 1: Travaux d'électrification et de fibre optique du parc industriel de Maloukou

Lot n° 2: Travaux d'adduction en eau potable du parc industriel de Maloukou.

2. La procédure d'appel d'offres est celle d'appel d'Offres International réservé aux entreprises Arabes, Africaines et Arabo-Africaines tel que défini dans l'accord de prêt et dans les Directives pour la Passation des marchés de fournitures et de travaux dans le cadre de Projets financés par la BADEA.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Unité de Gestion du Projet)**, au **8ème étage, porte 815, Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO**, Place de la République, Centre-ville Brazzaville, E-mail : Jean-Pierre.MAMBOUANA@dgg-gouv.cg/ipmambouana@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 ou sur les sites : www.grandstravaux.org et www.badea.org.

4. Les exigences en matière de qualification sont

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet
- b. la liste du matériel à affecter au projet
- c. les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire
- d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à partir du **05 août 2024**, à l'adresse mentionnée ci-après

Délégation Générale aux Grands Travaux (Unité de Gestion du Projet),

au 1^{er} étage, porte 1085 Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,

Place de la République, Centre-ville Brazzaville, Tél. : (+242) 06 951 78 56; E-mail : konerosa2016@gmail.com contre un paiement non remboursable d'un million (1.000.000) francs CFA pour le lot 1 et d'un million cinq cent (1.500 000) FCFA pour le lot 2.

Le mode de paiement sera soit par chèque certifié au numéro de compte cidessous, soit en espèces.

Bank : crédit Congo

Bank code : 30011

Counter code : 00020

Account No : 90000281026

RIB : 85

IBAN : CG39 3001 1000 2090 0002 8102 685

BIC : BCMACGCG.

6. Les offres devront être remises à l'adresse citée ci-dessus au plus tard le **27 septembre 2024 à 12 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **13 heures 30 minutes**. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **Cinquante millions (50.000.000) francs CFA par lot**.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **29 JUL 2024**

Le Délégué Général aux Grands Travaux



LITTÉRATURE

Le Dr Fulbert Ibara resurgit dans Chroniques du "Allons seulement" 2012-2023

L'auteur revient sur le marché avec un titre évocateur: "Chroniques du "Allons seulement 2012-2023". Ce troisième ouvrage du Dr Fulbert Ibara a été dédié, vendredi 2 août à Brazzaville. Il compte 183 pages et est vendu à 10.000 F. Il évoque le paradoxe d'un pays immensément riche en ressources naturelles mais qui s'enfonce de plus en plus dans le sous-développement où les populations baignent dans un océan de misère et de précarité. Publiée aux éditions Librinova, l'oeuvre répond à toutes les questions et les exigences de la société congolaise dans toute son entièreté. L'auteur avoue prendre position sur les questions de société qui concernent son domaine.

Ce livre comporte 17 chroniques consacrées aux questions socio-économiques congolaises de notre temps publiées dans le journal "La Semaine Africaine" sur la période 2012-2023. Deux communications présentées en visio-conférence pour le compte des institutions internationales (ERSUMA, UNIFRI) sur les questions sécuritaires en Afrique du centre et de l'ouest. Sur sa motivation à écrire cet ouvrage, le Dr Fulbert Ibara a relevé: «En tant qu'intellectuel, j'ai l'impératif devoir de prendre position sur les questions de société de mon temps qui intéressent mon domaine de compétence. J'ai donc une mission d'éclairer de conscience et de conseil à remplir. Rappelons que, pour de nombreux auteurs, l'intellectuel est défini selon trois critères: -il est expert dans son domaine: mon domaine c'est l'économie, précisément l'économie de la santé et de la protection sociale que j'ai en-

seignée pendant près de 16 ans à la Faculté de sciences économiques de l'Université Marien Ngouabi ; -il travaille dans un cadre pluridisciplinaire: mes chroniques empruntent beaucoup à la philosophie et à la sociologie (théorie de la justice sociale), à la démographie (théorie de cycle de vie), à l'histoire, (fondement de la protection sociale), à la géographie (cartographie des conflits et localisation des richesses), aux mathématiques (fonction de production), etc. ; le critère le plus important, l'intellectuel doit prendre position sur les problèmes de société de son domaine et de son temps», a-t-il indiqué.

Précisant que: «Prendre position ici, doit être compris comme, situer son opinion par rapport à celle des autres et la faire connaître». Cependant, le terme «Allons seulement» prend deux facettes, celle des gouvernants, pour eux il consacre la pensée unique; l'entêtement, l'aveuglement,



Le Dr Fulbert Ibara (au milieu) et les autres intervenants

l'arrogance, la vérité absolue. Celle des gouvernés, est synonyme de dépit (amertume); résignation (soumission); fatalisme (apathie) ; impuissance, grosso modo».

De la méthodologie utilisée pour chaque thème, l'auteur affirme qu'«il est dans le droit fil de la démarche scientifique qui consiste en une analyse critique aboutissant à la formulation des pistes de solution. Toute visée politique, au sens des Partis politiques est exclue de la démarche proposée. Evidemment, chacun est libre d'interpréter le contenu de ces chroniques selon ses convictions et sa conscience».

L'objectif visé, a-t-il conclu, «est d'éclairer les gouvernants sur la nécessité de réajuster certains choix politiques afin d'améliorer la gouvernance de notre pays ; le but ultime étant la satisfaction des besoins essentiels des populations (eau, électricité, santé,

éducation, transport...)». Parlant de l'injonction «Allons seulement», le Pr Charles-Zacharie Bowao a affirmé qu'«il traduit un certain pessimisme, dans les conclusions qu'on peut tirer. Ce titre choisit par l'écrivain est une forme du pessimisme, d'agacement, voire de l'absolutisme du politicien à l'égard du peuple. Mais toutefois, l'auteur termine son ouvrage en insistant sur le fait que quelques que soient les vicissitudes, il faut croire en l'avenir radieux de l'Afrique et du Congo».

Le Pr Grégoire Lefouoba a pour sa part, relevé que «ce livre moral et éthique est fondateur pour notre pays».

Alain-Patrick MASSAMBA

CONFERENCE INTERNATIONALE "FEMMES SPECIALES"

La 9^e édition aura lieu à Oyo (Cuvette) du 22 au 24 août

C'est sur le thème: "Toutes debout pour une Afrique verte", que se tiendra du 22 au 24 août, la 9^e édition de la Conférence internationale "Femmes spéciales". L'amphithéâtre Canal Olympia d'Oyo, dans la département de la Cuvette, abritera l'événement qui réunira près de mille femmes. C'est ce qui ressort de la conférence de presse co-animée, le 1^{er} août dernier à Brazzaville, par des membres du comité d'organisation du Groupe international coach enseigne (GICE), constitués de Ninos Ezechias Ngouama, ambassadeur de la paix, coach, entrepreneur, président du comité d'organisation, Calice Mikala-Moutsinga, coach en communication et ambassadeur de la paix, et Paul Ngouama, coach CEO ITP AMB.



Paul Ngouama, Ninos Ezechias Ngouama et Calice Mikala-Moutsinga

Ces assises de haut niveau qui mettent en valeur le leadership féminin et qui ont déjà sillonné plusieurs pays d'Afrique, entendent cette année rendre hommage à Edith Lucie Bongo Ondimba, fille aînée du Président Denis Sassou-Nguesso et ancienne première dame du Gabon, qui a oeuvré positivement dans l'humanitaire et le social. Elles seront marquées par des femmes aux horizons divers dont des femmes professionnelles, leaders, managers, entrepreneuses, femmes rurales, autochtones, étudiantes d'Afrique et de la diaspora pour harmoniser leurs vues autour des questions environnementales... Il est aussi prévu des échanges en panels avec des personnalités qui viendront de France, des Etats-Unis et d'autres pays ; des rencontres de réseautage...

D'après Ninos Ngouama, "la conférence "Femmes spéciales" est un événement majeur qui se tient chaque année dans différentes villes et/ou pays, elle est l'une des activités du GICE. C'est une plateforme, une école de formation continue pour les femmes d'Afrique et de la diaspora. De nos jours, les enjeux climatiques sont au cœur de notre préoccupation. Il sera aussi question d'inviter les femmes à réfléchir autour des métiers de l'environnement, du climat, et de mettre en lumière le volet orientation académique..."

Sur la particularité de cette édition, Calice Mikala-Moutsinga a souligné: «Nous voulons faire de telle sorte que toutes les femmes spéciales qui seront à la 9^e édition sortent de là avec un engagement réel, pour devenir des porte-voix, des premières actrices de la préservation de l'environnement...»

«Sur les 17 objectifs de développement durable, Femmes spéciales se heurte cette année à deux: l'ODD 13 qui appelle à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique, puis l'ODD 15 qui interpelle sur l'intérêt de lutter et protéger la faune et la flore. Notre plaidoyer se basera sur ces ODD. Avec toutes ces dames qui seront présentes, l'objectif serait de dire haut que nous ne sommes plus là pour les grands discours et qu'il faut maintenant passer à l'action», a relevé Paul Ngouama. Toute personne qui souhaiterait participer peut s'inscrire via les numéros: (+242) 06-882-33-58/05-760-54-11 ou par mail:lecoacheenseigne@gmail.com

A-P. MASSAMBA

PONTON AWARDS

Rendez-vous le 25 août pour l'acte 5 !

En vue de célébrer avec dignité la 5^e édition de Ponton (autre appellation de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise) Awards, le comité de cet événement a organisé une conférence de presse pour annoncer la 5^e édition, sa date, le lieu et le nombre de candidatures reçues sur ce grand événement. Elle a eu lieu le jeudi 18 juillet dernier à Pointe-Noire.

A sa 5^e édition, Ponton Awards devient de plus en plus visible, avec un bilan positif. Pour cette 5^e édition, les membres du jury ont reçu vingt candidatures, dont dix-sept ont été retenues pour cette édition.

Il y aura la catégorie d'Excellence Entrepreneurat avec cinq candidats; la catégorie d'Excellence Sport avec trois candidats; l'Engagement jeunesse trois candidats; Modèles artistiques cinq candidats.

Voici quatre ans déjà que Ponton Awards se focalise sur la mise en pratique de son credo: «Vos actions ne seront plus ignorées».

Pour Gildas Bakala, président du comité d'organisation, tous les partenaires qui sont toujours là depuis le commencement de cette initiative sont à

est de mettre à l'honneur et recomposer des personnes physiques et morales évoluant à Pointe-Noire dans les différents domaines respectifs.

A noter que les votes pour les candidats retenus ont com-



Le comité d'organisation pendant la conférence de presse

remercier.

«On a prévu, pour cette 5^e édition, un petit plus. Il y aura des ajouts au niveau des catégories qui ne sont pas figurées dans la liste. Et le bilan de ces quatre dernières éditions est positif», a dit le président du comité de Ponton Awards.

L'objectif de Ponton Awards

mencé le samedi 20 juillet 2024. La cérémonie de cette 5^e édition est prévue pour le 25 août 2024 au centre d'affaires le Roger des Anges, au quartier OCH, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié.

Madocie Déogratias MONGO

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA

NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06 ; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1^{er} étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

" GLOBAL MARITIME SOLUTIONS FOR AFRICA" EN SIGLE " G.M.S.A"

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

AU CAPITAL DE FRANCS CFA 2 000 000

SIEGE SOCIAL : 1^{ère} ZONE SUR L'AVENUE DE BORDEAUX

CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA

POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

FUSION ABSORPTION

Aux termes du Procès-verbal de Décisions de l'Associé Unique, établi en date à Pointe-Noire du dix-huit janvier deux mille vingt et un, par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du dix-huit mai deux mille vingt-quatre sous le **Folio 088/7 numéro 609**, l'Associé Unique a entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit :

* L'agrément de la Fusion Absorption de la Société dénommée "JH SERVICES " par la Société dénommée "GLOBAL MARITIME SOLUTIONS FOR AFRICA" ;

* Augmenter le capital social de la société dont s'agit à la somme de Francs CFA Deux Millions (2.000.000) par apport à la Fusion Absorption. Le capital social devra passer de Francs CFA Un Million (F CFA 1 000 000) à Francs CFA Deux Millions (F CFA 2 000 000) et le nombre de parts sociales de CENT (100) parts sociales à DEUX CENT (200) parts sociales ;

* La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Greffé du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro de la formalité au registre d'arrivée : **CG-PNR-01-2024-D-00369**, du quatorze mai deux mille vingt-quatre.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : **CG-PNR-01-2020-B13-00368**.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

Programme des Nations Unies pour le développement

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS DES APPELS D'OFFRES DE FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES AU PNUD



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) en République du Congo lance la publication des appels d'offres ci-dessous indiqués :

Document de sollicitation	Lien URL	Date limite de transmission des offres
UNDP-COG-00069 Consultant chargé d'appuyer le renforcement des capacités des institutions	https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23263	15-Aug-24
UNDP-COG-00068 Matériels et outillages destinés aux artisans	https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23262	16-Aug-24
UNDP-COG-00070 Fourniture de services de nettoyage et d'entretien des locaux du PNUD Une visite des lieux obligatoire sera organisée le 14 août à 10H. Les soumissionnaires intéressés sont vivement invités à participer à cette visite	https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=23264	20-Aug-24

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent être soumises directement en ligne en suivant le lien <http://supplier.quantum.partneragencies.org/> et en utilisant le profil que vous avez déjà dans le portail Quantum. Si vous ne vous êtes jamais auparavant inscrit, vous pouvez enregistrer un profil en utilisant le lien d'inscription indiqué sur l'avis de publication.

Ne créez pas de nouveau profil si vous en avez déjà un. Utilisez la fonction de mot de passe oublié au cas où vous ne vous souviendriez pas du mot de passe ou du nom d'utilisateur de l'enregistrement précédent.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées par courriel à l'adresse procurement.cg@undp.org

Brazzaville, le 6 août 2024

Hugues Asken TRAORE
Chargé de bureau

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA
Camp Clairon, immeuble dit « Petit Flamboyant », 2^{ème} étage appt. n°2, Centre-ville
(En face de l'école militaire Général Leclerc), BP : 13319
Tél : 06.674.93.72 / 05.798. 85.43 - Email : jasmine@office-ongoly.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

“OPEN-TECH”, en sigle «O'TECH»

Société par Actions Simplifiée (SAS)
Capital social : 5.000.000

Siège social : Brazzaville, 5 Avenue Louis TRECHOT, Centre-Ville, République du Congo
RCCM : CG-BZV-01-2024-B16-00016
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 22 juillet 2024, reçu par Maître **Aude Jasmine ONGOLY IKORA**, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 23 juillet 2024, à la recette des impôts de Mpila, folio 135/7, numéro 6175, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique: Société par Actions Simplifiée ;
Dénomination sociale: «**OPEN-TECH**», en sigle «**O'TECH**» SAS ;

Siège social: Brazzaville, 5 Avenue Louis TRECHOT, Centre-Ville, (République du Congo) ;

Capital social: Cinq Millions (5.000.000) de Francs CFA, divisé en Cinq Cent (500) actions de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrite et libérée ;

Objet social: la société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats Parties au Traité OHADA, et particulièrement en République du Congo ;

• Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;

• La télécommunication, Média, Communication dans tous les domaines ;

• La création, l'édition, la réalisation et la gestion des sites internet ;

• Le Conseil et stratégie en organisation et système d'information, management et marketing, la formation, l'ingénierie en informatique, bureautique et multimédia ;

• Conseil, audit, étude, analyse et sécurité informatique ;

• Conception, Création, développement, exploitation et commercialisation de logiciels et autres produits informatiques ;

• Le négoce, l'importation, l'exportation de marchandises informatiques et bureautiques, de tous produits, articles et objets relevant ou entrant dans les domaines d'activité de la société ;

• L'installation et l'exploitation de tous systèmes ;

• La prise de participation par tous moyens et par quelques formes que ce soit, à toutes activités ou entreprises Congolaises ou étrangères, créées ou à créer, et plus généralement dans toutes sociétés similaires, complémentaires, connexes, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ;

• L'achat, la vente de tous matériels, services et généralement, toutes opérations commerciales, civiles, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Suivant l'état de souscriptions et de versements annexé à la déclaration notariée de souscription et de versements dressé par le Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 22 juillet 2024 et enregistré le 23 juillet 2024, à la recette des impôts de Mpila, folio 135/9, numéro 6177, les Associés ont souscrit et libéré en intégralité les actions de la société «**OPEN-TECH**» SAS.

Présidence: Conformément aux résolutions du procès-verbal d'assemblée générale constitutive, Monsieur **Lamine DIOUGA DIOP**, a été nommé en qualité de Président de la société pour une durée de trois (3) années.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 30 juillet 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B-00823**.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 23 mai 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B16-00008**.

Pour insertion
Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA
Notaire



Bureau de la Représentation au Congo

BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – 666 33 56 ; Fax : 00 47 241 37 332
Brazzaville

Brazzaville, le 05 août 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre : RFP/CG/009/2024 – ACCORD A LONG TERME POUR LES PRESTATIONS DU SERVICE MOBILE MONEY

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante :

Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé au Congo
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur à côté du Laboratoire National de Santé Publique
Brazzaville Congo

- Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **23 août 2024 à 23 h59 (heure de Brazzaville)** conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse ProcurementUnitWHOCG@who.int (utiliser la référence **RFP/CG/009/2024**). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Cordiales salutations,

Country Support Services (CSU)

COMMEMORATION

L'ambassade du Rwanda au Congo a célébré sa fête nationale

Comme chaque année, l'ambassade du Rwanda au Congo a commémoré la fête nationale de son pays vendredi 2 août 2024. A Brazzaville, c'est l'hôtel Radisson Blu M'Bamou palace qui a servi de cadre à la cérémonie du 30^{ème} anniversaire de cette Journée. Célébrée habituellement le 4 juillet, la Journée de la libération du Rwanda a réuni plusieurs invités dont des membres du gouvernement conduits par le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso, les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités au Congo.

Après l'exécution des hymnes nationaux du Congo et du Rwanda, l'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka, a dans son discours donné le sens de cet événement, qui célèbre le jour où «la résilience, le courage et l'esprit inébranlable du peuple rwandais ont triomphé face à l'adversité».

Pour le diplomate rwandais, à travers ce jour, «le Rwanda a tourné la page du génocide perpétré contre les Tutsis, qui a coûté la vie à plus d'un million de personnes et laissé une économie dévastée ainsi qu'un tissu social déchiré, pour entrer dans une nouvelle ère». Il a salué le courage de l'Armée patriotique rwandaise (APR) qui est un symbole d'unité et de sécurité, mais aussi le socle du développement du Rwanda.

Théoneste Mutsindashyaka a rappelé que cette Journée n'était pas seulement une commémoration des luttes passées des filles et fils du Rwanda. Car, «la vraie libération commence quand les armes se taisent», a-t-il dit, citant le président du Rwanda Paul Kagame. Il a fait écho au discours du 4 juillet



Théoneste Mutsindashyaka prononçant son discours en présence de Denis Christel Sassou-Nguesso

2024 du président Kagame qui déclare: «Les luttes du Rwanda aujourd'hui vont au-delà de la simple survie. Il s'agit de vivre pleinement et de réussir. Réussir à surmonter la pauvreté, à mettre fin à la dépendance et à restaurer la dignité. Réussir en tant que nation africaine intégrée, contribuant à la construction d'un continent meilleur et d'un monde plus juste».

Outre Denis Christel Sassou-Nguesso, qui a représenté le gouvernement, trois autres membres de l'exécutif congolais ont rehaussé de leur présence la cérémonie. L'ambassadeur du Rwanda a loué les relations bilatérales et la coopération avec le Congo.

La 30^{ème} édition de la Journée de la libération du Rwanda au Congo a été également l'occasion de souligner les performances de

la compagnie aérienne Rwandair qui est devenue une fierté nationale. Chaque semaine, elle parcourt l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Sud, l'Europe et le Moyen-Orient. La compagnie explore aussi l'Amérique et le Canada via Doha, grâce à son partenariat avec Qatar Airways.

Aristide Ghislain NGOUMA

HANDBALL

La nouvelle ambition d'Avicenne Nzikou

Mettant à profit le déroulement dans la capitale des championnats nationaux de la discipline, l'actuel président de la Ligue départementale de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a annoncé son intention de briguer désormais la présidence de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND).

Le futur candidat a animé une conférence de presse vendredi 2 août dernier au cours de laquelle il a annoncé son intention. Son leitmotiv, alors que le jeu à sept est confronté à de nombreux défis malgré les efforts fournis durant les quatre dernières années, c'est, a-t-il indiqué, «apporter un nouveau dynamisme à notre fédération pour promouvoir la pratique du handball sur toute l'étendue du territoire national». Le patron



Avicenne Nzikou et ses principaux soutiens

du handball brazzavillois a promis qu'il va s'investir totalement pour réussir son pari. «Le handball fait partie de notre vie. Nous avons beaucoup reçu de ce sport, l'avons pratiqué et dirigé. Nous nous sentons prêts à exercer la fonction de président de la Fédération», a-t-il affirmé. Quant à son projet, «le moment viendra de le proposer à la famille du handball congolais».

A signaler que sa confé-

rence de presse a été rehaussée de la présence des dirigeants des plus grandes équipes du pays qui lui ont promis leur soutien. La candidature d'Avicenne Nzikou entre dans la ligne droite de la circulaire ministérielle relative à la tenue, du 9 au 29 septembre 2024, des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales.

G.-S.M.



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le but de mettre un accent particulier sur la réforme du fonctionnement et de la stratégie opérationnelle de l'Observatoire communautaire de l'accès aux Services de santé et des Droits Humains liés à la santé (OSDH), la Plateforme des Organisations de la Société Civile intervenant dans la Santé au Congo (POSCO) recrute un personnel technique de qualité composé d'un(e) Coordinateur(trice), d'un(e) Analyste des données, et d'un(e) Secrétaire Comptable.

Les fiches de description des postes sont à retirer au bureau de CRS, sise à l'Impasse Bayardelle, Enceinte ACERAC, 4^e Etage, Centre-Ville

Dossier à fournir:

- Un curriculum Vitae avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques) ;
- Une lettre de motivation adressée à la Présidente de la POSCO en mentionnant le poste concerné ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Certificats de travail/Attestation de l'employeur ;
- Une copie de pièce d'identité (Passeport, CNI).

Date limite de dépôts des dossiers de candidature : 16 Aout 2024 à 16H00.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat de CRS, Impasse Bayardelle, enceinte ACERAC, 4^e étage, Centre-ville, Brazzaville et par mail à l'adresse ca.poscongobzv@gmail.com avec le titre du poste sur l'enveloppe ou comme objet du message "Recrutement au poste de ... (titre du poste et département concernés)

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (CNTR)

BUREAU

PRESIDENCE

CABINET

N° _____/CNTR/B/P-CAB.-

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 004/CNTR-2024

Comment sont gérées les dotations financières de l'Etat et les ressources propres aux collectivités locales par les conseils départementaux et municipaux?

Cette question préoccupe la Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR).

En effet, l'institution chargée de veiller, entre autres, à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques et de recueillir et diffuser les meilleures pratiques en matière de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques a initié une enquête auprès des conseils départementaux et municipaux dans le but de répondre à cette préoccupation.

Pour la CNTR, les ressources destinées à une institution publique imposent l'obligation d'une saine gestion qui obéit aux lois et règlements régissant ce domaine.

L'enquête vise ainsi à vérifier la conformité de la gestion des ressources des administrations décentralisées avec les dispositions du code relatif à la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

La seconde phase de cette enquête débute dans la partie méridionale du pays, à partir du 18 juillet 2024, alors que les enquêteurs de la CNTR étaient dans les collectivités locales de la partie septentrionale jusqu'à fin mai 2024.

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2024

Le Président
Joseph MANA FOUAFOUA

HANDBALL

L'élite sur le chemin des titres nationaux

Le coup d'envoi des championnats nationaux seniors hommes et dames, les derniers de l'olympiade 2020-2024, a été donné samedi 3 août 2024 à Brazzaville. La tâche n'est pas aisée pour les prétendants aux titres (13 équipes, dont 5 en dames). Les visages des nouveaux champions seront connus ce dimanche 11 août 2024.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu au Gymnase Nicole Oba. Yann Ayessa Yengui, président de la Fédération congolaise de handball (FE-COHAND), y a pris la parole. Pour relever le contexte particulier de l'événement. «Ce championnat national marque le terme du mandat qui nous avait été confié par voix électorale. Bientôt débiteront les tractations, la course au prochain mandat. Bientôt, il vous faudra faire un choix, faites-le avec responsabilité et en toute quiétude mais en ne pensant avant tout qu'au handball», a-t-il recommandé. Il a



La tâche n'est pas aisée pour les prétendants aux titres

félicité de manière particulière les encadreurs et les formateurs qui, dans l'ombre et en donnant gratuitement de leur personne, travaillent à façonner les champions de demain dans ce monde où l'argent prend le dessus sur tout. L'occasion, pour lui, de plaider en faveur de ces derniers pour le rétablissement de leurs droits, «celui d'avoir la possibilité d'influer sur la destinée du handball congolais, en leur permettant d'user de leurs voix, lorsqu'il s'agit de faire le choix des femmes et des hommes appelés à di-

riger notre handball». Enfin, Yann Ayessa Yengui a souhaité bonne chance aux participants. Non sans exhorter les joueurs à être dignes de ce sport qu'il considère comme noble. Selon lui, «il est porteur de valeurs ; celles de la fraternité, de l'acceptation de l'autre, du travail en équipe, de l'équité, de l'égalité et de la tolérance». «Vous voulez gagner ? Sachez-le, la récompense ne s'obtient qu'à la suite du travail, de l'effort et de la discipline», a-t-il conclu.

G.-S.M.

NOSTALGIE

Les souvenirs d'un médaillé des 1^{ers} Jeux africains

À la fin du mois de juillet, on a commémoré dans l'indifférence les cinquante-neuf ans des premiers Jeux africains de l'histoire sportive du Continent, organisés du 18 au 25 juillet 1965 à Brazzaville. Sélectionné en équipe nationale de football, Jean-Michel Mbono, dit "Sorcier", avait décroché avec ses coéquipiers la médaille d'or. Ce rescapé se souvient de cette belle et historique page sportive du Congo. Cet événement historique, Jean-Michel M'Bono "Sorcier", 78 ans révolus, en parle avec émotion, comme s'il venait à peine de se dérouler : «C'était un moment magique, Brazzaville était la capitale du sport africain. C'est, en quelque sorte, des Jeux olympiques du Continent». Et de poursuivre : «Pour faire partie de la Sélection, j'ai connu la concurrence. Il fallait d'abord franchir la première étape en faisant partie des 40 présélectionnés. La seconde étape était de gagner sa place parmi les 22 joueurs d'où devaient émerger le "Onze national". J'ai brillamment franchi ces étapes », confie-t-il.

Jean-Michel Mbono se souvient aussi que c'est à Makala, dans le périmètre de la Cité de l'OMS, que lui et ses coéquipiers furent placés en régime internat, pour se préparer aux Jeux. «Nous y étions astreints à une discipline de vie et à consentir des sacrifices. Les dirigeants étant à cheval sur la discipline, ils avaient dû radier de l'effectif cinq des meilleurs joueurs du groupe. Ils avaient fait le mur», confie-t-il. Et de rappeler les propos du ministre Ndalla "Graille": «Je préfère perdre avec des joueurs disciplinés que de gagner avec des joueurs indisciplinés». Pour les remplacer, explique Mbono "Sorcier", les dirigeants avaient rappelé quelques joueurs de



Mbono "Sorcier"

France et de Belgique. «Pour les évaluer, on a disputé un match-test contre Vaticano de Kinshasa. C'est Paul Ntandou, notre gardien de but et ancien joueur de cette équipe, qui fut

chargé de la contacter. Ayant remplacé Golengo venu de Montélimar, en France, j'avais marqué deux buts, et Bikouri, le troisième. A 19 ans, j'avais prouvé qu'on pouvait être jeune et performant au plus haut niveau », déclare-t-il avec fierté. Dans sa maison du Plateau des 15 ans, à Brazzaville, les photos de la sélection congolaise de 1965 sont toujours là, comme sa médaille d'or. «Notre but était l'or, et nous l'avons remporté en venant à bout du redoutable Mali en finale, grâce au plus grand nombre de corners. C'était une grande joie », se souvient notre médaillé qui révèle que cette victoire leur avait valu une prime... de 7000 francs CFA. Une modique somme, aujourd'hui.

G.-S.M.

COMMENTAIRE

Haro sur ce triste spectacle !

Dans le conflit qui secoue le football congolais autour de la gestion de l'équipe nationale depuis plus de deux mois, on pensait avoir déjà tout vu. Mais la décision d'interdire la diffusion «de toute information portant sur la FECOFOOT dans les différentes productions» de Radio Congo et de Télé-Congo, a prouvé qu'on était loin d'avoir touché le fond. Les réseaux sociaux, les sites d'information en ligne s'en sont saisis, soulignant son côté ridicule, ubuesque. Les querelles

personnelles sont-elles érigées en querelles nationales, au point d'ignorer superbement l'opinion des autres, qui représentent aussi une partie du pays ? Dans le contexte actuel tendu qui n'en finit pas de se radicaliser, qui pense en fait aux Diables-Rouges avant d'aborder cette importante échéance que constituent les deux prochains matches de septembre comptant pour le début des éliminatoires de la CAN-2025 ? L'enjeu sportif semble en tout cas désormais relégué au second plan. La bataille des égos a clairement pris le dessus,

OPEN DE BRAZZAVILLE

Le Portugais Goncalo Oliveira remporte la première semaine du tournoi

Après six jours de compétition sur les courts du Pôle de Tennis, la première semaine du tournoi M25 dédiée aux joueurs seniors en quête de points ATP pour monter dans le classement mondial, dans le cadre du tournoi ITF World Tour, a pris fin à Brazzaville le 4 juillet dernier. La cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs et aux finalistes a été le point final de cette semaine. En présence des ministres Hugues Ngouélondélé de la Jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, et Juste Désiré Mondelé, chargé de l'administration du territoire et du développement local.

Le Portugais Goncalo Oliveira l'a emporté devant le Slovaque Bor Artnak en finale simples garçons (6-4; 6-2). La finale double garçons a été remportée par la paire indienne Dev et S.D Prajwal (7-5; 6-2). A noter que pour ce tournoi, il n'y a pas eu de version féminine. Heureux de sa prestation, Goncalo Oliveira s'est dit satisfait d'avoir remporté le tournoi. «Je reviens d'une blesure et je suis fier. C'est mon premier tournoi cette année», a-t-il déclaré, tout en félicitant son challenger. «Il joue très bien, c'est un jeune joueur. Je suis sûr qu'il va s'améliorer dans le futur».

Le directeur du tournoi, Hugues Henri Ngouélondélé, a marqué sa satisfaction. «On vient de terminer une belle semaine. C'était du beau spectacle et le public congolais a répondu présent. Les joueurs sont contents de découvrir le Congo et cette belle ambiance. Le pari a réussi», a-t-il dit.

«Mon objectif est de développer le tennis au Congo. C'est encore un sport de riche, mais



Les vainqueurs et les finalistes avec les officiels

on a des jeunes talents congolais qui émergent petit à petit. Nous comptons organiser des tournois plus importants que celui-ci», a-t-il poursuivi.

Cet événement sportif a réuni 56 athlètes professionnels

venus de 26 nations représentant quatre continents : l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

NECROLOGIE

La FECOFOOT
endeuillée par la
disparition de son ancien
président Antoine Ibovi

L'ancien président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a rejoint le monde du silence le 3 août 2024 à Bruxelles, en Belgique. La nouvelle a été confirmée par l'instance dirigeante du football congolais qui lui a rendu hommage à travers une note nécrologique.

Le président Jean-Guy Blaise Mayolas et la FECOFOOT évoquent ainsi une grande tristesse en apprenant la nouvelle de la disparition d'Antoine Ibovi : «Le président manque de mots pour exprimer sa peine et saisit cette occasion pour présenter



ses condoléances les plus attristées à la communauté sportive et à la grande famille du football congolais, ainsi qu'à sa famille biologique éplorée». Antoine Ibovi a présidé aux destinées de la FECOFOOT entre 2006-2010.

**VENTE
DE TERRAIN DE 1,5 ha**
Rue Panoramique à Mayanga
Arrondissement 8 Madibou
(mitoyen à l'Eglise catholique)

Tél : +242 06 568 12 31
dpbouayi@gmail.com

VENTE VILLA

Centre-ville, 300 m², à côté
ancienne Télévision,
actuellement Ecole Bambino.

Tél : +242 06 568 12 31
dpbouayi@gmail.com